
*Caractérisation des milieux
sensibles et inventaire des
dépotoirs clandestins compris
à l'intérieur du secteur côtier
de la MRC de La Côte-de-Gaspé*

Rapport de projet

Mars 2019



sensibilisation.
concertation.
action.

Équipe de terrain

Maude Blain, chargée de projets

Hélène Cocheril, technicienne de terrain

Photographies

Maude Blain, chargée de projets

Hélène Cocheril, technicienne de terrain

Rédaction

Maude Blain, chargée de projets

Hélène Cocheril, technicienne de terrain

Révision du contenu

Geneviève Lemoyne, directrice

Thierry Ratté, co-directeur au Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

Yves Briand, co-directeur au Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

Révision linguistique

Sarah Auger, agente de communication et de gestion

Comité ZIP Gaspésie

506, Route 132 Est, Bonaventure (Québec) G0C 1E0

info@zipgaspesie.org

418 534-2121

**Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé**

Rapport de projet

Ce projet a été réalisé grâce à la contribution financière du Fonds EAU Nord Gaspésie, du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, ainsi que du Programme Interactions communautaires (PIC). Le financement du PIC, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2016-2021, est partagé entre Environnement et Changement climatique Canada et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques.



Nous tenons également à souligner la participation du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, de la MRC Côte-de-Gaspé, de la ZEC de la rivière Bonaventure et de Daniel Sigouin du parc national du Canada Forillon dans la réalisation du projet.

Table des matières

1. Mise en contexte.....	1
2. Localisation de l'aire d'étude.....	2
3. Méthodologie.....	3
4. Résultats.....	5
1 : Anse de la rivière de la Grande-Vallée	6
2 : Anse-à-Mercier	11
3 : Anse de Petite-Vallée	16
4 : Baie de Cloridorme	20
5 : Baie de Saint-Yvon.....	28
6 : Anse-de-l'Étang	33
7 : Anse-à-Valleau.....	39
8 : Anse du Petit-Cap	45
9 : Anse de la Petite-Rivière-au-Renard	50
10 : Anse de la Rivière-au-Renard	54
11 : Anse-au-Griffon	62
12 : Le Havre.....	69
13 : Penouille.....	74
14 : Farewell Cove	80
15 : Estuaire de la rivière Dartmouth.....	85
16 : Estuaire de la rivière York.....	89
17a : Baie de Sandy Beach (flèche littorale).....	93
17b : Baie de Sandy Beach (Port)	99
18 : Barachois de la rivière Saint-Jean.....	104
19 : Anse-à-Brillant	110
5. Synthèse de la caractérisation des sites	115
6. Conclusion.....	119
7. Glossaire.....	120
8. Références	122

Table des figures

Figure 2. 1 : Localisation des dix-neuf (19) sites d'étude retenus pour la caractérisation de la MRC de La Côte-de-Gaspé.....	2
Figure 4. 1 : Carte de l'anse de la rivière de la Grande-Vallée.....	8
Figure 4. 2 : Observations sur le site de l'anse de la rivière de la Grande-Vallée.....	10
Figure 4. 3 : Carte de l'Anse-à-Mercier.....	13
Figure 4. 4 : Observations sur le site de l'Anse-à-Mercier.....	15
Figure 4. 5 : Carte de l'anse de Petite-Vallée.....	18
Figure 4. 6 : Observations sur le site de l'anse de Petite-Vallée.....	19
Figure 4. 7 : Carte de la baie de Cloridorme.....	23
Figure 4. 8 : Observations sur le site de la baie de Cloridorme.....	26
Figure 4. 9 : Type de milieux humides par parcelle d'inventaire pour la rivière du Grand-Cloridorme (Briand, 2016).....	27
Figure 4. 10 : Carte de la baie de Saint-Yvon.....	30
Figure 4. 11 : Observations sur le site de la baie de Saint-Yvon.....	32
Figure 4. 12 : Carte de l'Anse-de-l'Étang.....	36
Figure 4. 13 : Observations sur le site de l'Anse-de-l'Étang.....	38
Figure 4. 14 : Carte de l'Anse-à-Valleau.....	42
Figure 4. 15 : Observations sur le site de l'Anse-à-Valleau.....	44
Figure 4. 16 : Carte de l'anse du Petit-Cap.....	47
Figure 4. 17 : Observations sur le site de l'anse du Petit-Cap.....	49
Figure 4. 18 : Carte de l'anse de la Petite-Rivière-au-Renard.....	52
Figure 4. 19 : Observations sur le site de l'anse de la Petite-Rivière-au-Renard.....	53
Figure 4. 20 : Carte de l'anse de la Rivière-au-Renard.....	57
Figure 4. 21 : Observations sur le site de l'anse de la Rivière-au-Renard.....	60
Figure 4. 22 : Carte du milieu humide de la Rivière-au-Renard (Briand, 2018).....	61
Figure 4. 23 : Carte de l'Anse-au-Griffon.....	65
Figure 4. 24 : Observations sur le site de l'Anse-au-Griffon.....	68
Figure 4. 25 : Carte du Havre.....	71
Figure 4. 26 : Observations sur le site du Havre.....	73
Figure 4. 27 : Carte de Penouille.....	77
Figure 4. 28 : Observations sur le site de Penouille.....	79
Figure 4. 29 : Carte de Farewell Cove.....	82
Figure 4. 30 : Observations sur le site de Farewell Cove.....	84
Figure 4. 31 : Carte de l'estuaire de la rivière Dartmouth.....	87
Figure 4. 32 : Observations sur le site de l'estuaire de la rivière Dartmouth.....	88
Figure 4. 33 : Carte de l'estuaire de la rivière York.....	91
Figure 4. 34 : Observations sur le site de l'estuaire de la rivière York.....	92

<i>Figure 4. 35 : Carte de la barre de Sandy Beach</i>	96
<i>Figure 4. 36 : Observations sur le site de la baie de Sandy Beach (flèche littorale)</i>	98
<i>Figure 4. 37 : Carte du port de Sandy Beach</i>	101
<i>Figure 4. 38 : Observations sur le site de la baie de Sandy Beach (port)</i>	103
<i>Figure 4. 39 : Carte du barachois de la rivière Saint-Jean</i>	107
<i>Figure 4. 40 : Observations sur le site de l'estuaire de la rivière Saint-Jean</i>	109
<i>Figure 4. 41 : Carte de l'Anse-à-Brillant</i>	112
<i>Figure 4. 42 : Observations sur le site de l'Anse-à-Brillant</i>	114

Tables des tableaux

<i>Tableau 4. 1 : Récapitulatif de la date, de l'heure, des marées et des conditions météorologiques durant les visites des sites d'étude</i>	<i>5</i>
<i>Tableau 5. 1 : Résumé des perturbations par site d'étude</i>	<i>117</i>
<i>Tableau 5. 2 : Résumé des mesures proposées en fonction des perturbations observées</i>	<i>118</i>

1. Mise en contexte

Les milieux sensibles sont des sites d'intérêt écologique, avec ou sans utilisation anthropique, et dont la préservation est essentielle à la santé des écosystèmes. Les milieux humides font partie des milieux sensibles et offrent de nombreux avantages, tant aux niveaux environnemental, social, qu'économique. Considérés comme des pouponnières ichtyologiques et entomologiques exceptionnelles, ils accueillent une biodiversité faunique terrestre et aquatique des plus riches. Véritables agents purificateurs de l'eau, les milieux humides jouent un rôle de reins pour la planète. Ils captent les sédiments, réduisent la concentration des pathogènes et décontaminent les divers plans d'eau et milieux terrestres. Ils constituent une barrière naturelle qui réduit les risques d'inondation et freine l'érosion, protégeant ainsi les lignes du rivage (Canards Illimités Canada, 2012).

Ce présent rapport fait suite à celui émis en 2016 sur les milieux sensibles de la MRC de La Haute-Gaspésie (Comité ZIP Gaspésie, 2016). Pour compléter le portrait du nord-est de la péninsule gaspésienne, ce rapport s'attarde cette fois-ci sur la MRC de La Côte-de-Gaspé. L'objectif est toujours le même : identifier et caractériser des zones sensibles du littoral pour en faire ressortir les problématiques et proposer des actions afin de les conserver durablement.

De manière plus précise, voici les objectifs de ce projet :

- Répertoire et localiser les milieux sensibles côtiers.
- Identifier les différents types de milieux humides côtiers.
- Identifier les problématiques pour chacun de ces milieux.
- Répertoire les **zosteraies**.
- Répertoire les dépotoirs clandestins.
- Présenter des solutions pour conserver les habitats.
- Sensibiliser la population à adopter un comportement écoresponsable.

La description des résultats est présentée sous forme de fiches techniques concernant chacun des dix-neuf (19) sites sélectionnés.

2. Localisation de l'aire d'étude

La caractérisation des milieux sensibles a été réalisée à l'intérieur des limites de la MRC de La Côte-de-Gaspé. Les différents sites ont été repérés à l'aide d'une cartographie aérienne du littoral. Ils ont été choisis en fonction du potentiel écologique et/ou de leur proximité aux infrastructures anthropiques (portuaires, résidentielles ou touristiques). Ces sites correspondent donc à des anses, des baies, des marais, des estuaires ou des plages. En tout, dix-neuf (19) sites ont été retenus pour faire cette caractérisation (fig. 2.1). L'ensemble des sites est compris entre l'anse de Grande-Vallée et l'Anse-à-Brillant.



Figure 2. 1 : Localisation des dix-neuf (19) sites d'étude retenus pour la caractérisation de la MRC de La Côte-de-Gaspé

3. Méthodologie

Pour déterminer les sites à caractériser, la MRC de La Côte-de-Gaspé a été étudiée à partir de photographies aériennes. L'accent a été mis sur les milieux sensibles ou humides à proximité d'infrastructures humaines. Ainsi, dix-neuf (19) sites longeant les rives du Saint-Laurent et la baie de Gaspé ont été retenus. Les visites terrain de ces sites se sont déroulées du 1^{er} au 27 juillet 2018. Les sites ont été parcourus à pied, à l'exception des grands estuaires de la baie de Gaspé (Dartmouth, York et Saint-Jean), où l'utilisation d'un canot a été nécessaire pour pouvoir couvrir l'étendue de la zone d'étude. Pour chacun des sites, les informations retenues ont été compilées dans une fiche technique et illustrées par des photographies et une cartographie.

Chaque fiche comprend quatre grandes sections. La première permet de faire un portrait général du site. Cette section prend en compte l'accessibilité du site, la présence ou non de cours d'eau, le domaine (public ou privé), une description détaillée du site (type de côte, composition du paysage, infrastructures...), la présence de relief ponctuel et une section de commentaires. La deuxième section fait le point sur la faune et la flore. Une zone est délimitée pour chaque site d'étude et l'intérieur de cette zone est divisé selon les différents habitats présents. Chaque habitat est donné en pourcentage proportionnel à la superficie qu'il occupe dans la zone. Pour chacun de ces habitats, le taux de végétalisation est donné (< 25 % correspond à une végétalisation nulle à ponctuelle, entre 25 et 75 %, une végétalisation éparse à assez dense et > 75 % une végétalisation dense à très dense) ainsi que la ou les principale(s) espèce(s) végétale(s) dominante(s). Comme il s'agit d'une caractérisation préliminaire, les habitats ont été déterminés par visu et à l'aide de l'identification de la végétation principale. Des études plus poussées (quadra et carotte de sol) permettraient une caractérisation plus précise de ces milieux. Cette section met aussi l'accent sur la présence ou non de **zosteraies**, d'aires protégées, d'espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées comme telles, d'espèces exotiques envahissantes et de la faune vue lors des visites (les espèces observées lors des visites sont en italique). La troisième section se concentre sur les perturbations présentes sur le site, identifiant la présence de pressions anthropiques, la présence de déchets et/ou de dépotoirs clandestins et les indices d'érosion et de submersion. Enfin, la quatrième section est celle des actions proposées pour remédier aux problématiques soulevées par les observations. Chacune des fiches est accompagnée d'une carte décrivant les lieux et de photographies pour illustrer les propos.

Pour chacune de ces fiches, il est à noter que :

- L'ensemble des sites étudiés fait partie des zones fermées à la cueillette de mollusques ou de coquillages. Cette information n'est donc pas reportée à chacune des fiches techniques.
- Le bar rayé est présent dans l'ensemble des secteurs étudiés et sa pêche est autorisée (Arsenault et al., 2017) sous certaines conditions.

- La population d'éperlans arc-en-ciel dans le secteur de La Côte-de-Gaspé ne correspond pas à la population menacée du sud de l'estuaire, d'où le fait qu'elle ne soit pas mentionnée dans la section « espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées comme telle ».
- La présence de l'anguille d'Amérique, mentionnée dans certaines zones d'étude, indique que cette espèce a été répertoriée à l'intérieur ou à proximité du site.

Pour l'ensemble des sites d'étude, une attention particulière est portée à la présence de **zosteraies** et d'espèces à statut particulier. La présence d'une de ces espèces permet de rehausser la valeur écologique du secteur concerné et de bénéficier de mesures de protection plus soutenues. Les **zosteraies** sont des herbiers de **zostère** marine (*Zostera marina*), une plante aquatique marine. Les **zosteraies** figurent parmi les habitats les plus riches du Québec et occupent un rôle prépondérant dans l'écosystème de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent. En plus de contribuer à la stabilisation des sédiments en bordure des rives, elles servent de garde-manger à plusieurs espèces d'oiseaux et constituent un milieu de reproduction pour de nombreuses espèces de poissons dont certaines espèces commerciales. Enfin, elles permettent de filtrer l'eau et de fournir une grande source de matière organique. Le dragage, le ripage des ancrs, la pollution et la présence d'espèces envahissantes posent une menace pour la pérennité de la **zostère** (CREGIM, 2006).

Une vérification de la présence de dépotoirs clandestins sur les sites d'étude ou à proximité est aussi faite lors de la campagne terrain. En effet, les dépotoirs clandestins, qui sont des amas de résidus déversés en milieu sauvage, peuvent être retrouvés le long des berges et polluent l'eau et les sols. Par exemple, de nombreuses substances toxiques contenues dans les peintures, pneus, lubrifiants, huiles, acides de batterie et antigels sont dispersées dans l'environnement par l'action de l'eau. Malgré leurs petites étendues, les dépotoirs sauvages sont une grave menace à la santé humaine et à celles des écosystèmes. Les autres traces de perturbations anthropiques comme la circulation de véhicules motorisés et les feux de grève ainsi que les perturbations naturelles (érosion et submersion) sont également prises en note. Étant donné la fragilité des milieux sensibles et leur importance écologique, des suggestions sont proposées pour la conservation de ces habitats.

4. Résultats

En tout, vingt (20) fiches ont été réalisées pour les dix-neuf (19) sites étudiés afin de caractériser leur état actuel. Le site de Sandy Beach (fiche 17) a été séparé en deux pour traiter séparément la **flèche littorale** (fiche 17a) et la zone portuaire (fiche 17b). Le tableau ci-dessous donne, pour chacun des sites, la date, l'heure et les conditions météorologiques générales lors des visites.

Tableau 4. 1 : Récapitulatif de la date, de l'heure, des marées et des conditions météorologiques durant les visites des sites d'étude

SITE : # Nom	Date (2018)	Heure	Marée*	Conditions météorologiques
1 : Grande-Vallée	9/07 et 10/07	13h45 / 9h	MH (11h32) / MB (6h52)	Nuageux
2 : Anse-à-Mercier	1/07	10h30	MB	Soleil
3 : Petite-Vallée	10/07	10h15	MH (12h34)	Variable
4 : Cloridorme	10/07	13h30	MH à (12h25)	Couvert avec pluie
5 : Saint-Yvon	11/07	9h00	MB (7h40)	Soleil avec vent
6 : Anse-de-l'Étang	11/07	11h15	MH (13h21)	Soleil avec vent
7 : Anse-à-Valleau	12/07	9h30	MB (8h22)	Soleil avec vent
8 : Petit-Cap	12/07	13h00	MH (14h05)	Soleil avec vent
9 : Petite Rivière-au-Renard	17/07	11h15	MB (12h27)	Soleil avec nuages (chaud)
10 : Rivière-au-Renard	17/07	14h30	MB (12h27)	Soleil avec nuages (chaud)
11 : Anse-au-Griffon	16/07 et 17/07	17h / 9h30	MH (17h39) / MB (12h27)	Soleil avec vent
12 : Le Havre	16/07	15h15	MH (17h39)	Soleil avec vent
13 : Penouille	18/07	11h30	MB (13h15)	Brumeux et orageux
14 : Farewell Cove	27/07	9h30	MB (9h27)	Soleil
15 : Dartmouth	24/07	10h30	MH (12h54)	Chaud et humide
16 : York	25/07	10h00	MH (13h27)	Chaud et humide
17a : Barre de Sandy Beach	23/07	16h30	MB (17h16)	Couvert, chaud et humide
17b : Port de Sandy Beach	25/07	16h00	MB (18h03)	Chaud et humide
18 : St-Jean	26/07 et 27/07	9h45/14h	MB (8h51) / MH (14h45)	Chaud et humide
19 : Anse-à-Brillant	19/07	10H15	MH (7h29)	Soleil

* MH = Marée haute, MB = Marée basse

1 : Anse de la rivière de la Grande-Vallée

Grande-Vallée

Portrait général du site

Accès : Deux accès officiels à la plage municipale, un à l'ouest assez large avec plusieurs infrastructures (photo 1.1) et un à l'est avec un escalier en bois et un petit stationnement (photo 1.2). Plusieurs accès privés par piétinement au niveau des habitations (photo 1.3).

Cours d'eau : Rivière de la Grande-Vallée

Domaine : Public (plage municipale) et privé (motels, commerces et maisons)

Description :

Côte d'accumulation avec **terrasse de plage** de gravier et de sable grossier entourée de part et d'autre par des falaises rocheuses (photos 1.4 et 1.5). À l'ouest, un quai utilisé notamment pour le transport du bois en provenance de l'île d'Anticosti (photo 1.4). À l'ouest de ce quai enroché (certains enrochements sur le quai sont peints), une plage de galets suivie d'un socle rocheux. Présence de bois flotté sur la plage. À l'est du quai, une plage de sable fin surplombée d'une falaise boisée. Des enrochements sont dressés dans le **haut de plage** et devant l'hôtel (photo 1.4). Au centre, l'accès principal à la plage est aménagé avec des infrastructures en bois (plateforme, tables de pique-nique abritées ou non et chaises longues), un parc pour enfants et un terrain de volley-ball (photo 1.1). Des chaises longues en bois sont disposées un peu partout sur la plage. Un cours d'eau secondaire creuse la plage à cet endroit (photo 1.6). À l'est, devant les habitations, des feux de grève sont prêts à l'emploi. Des enrochements sont montés devant l'épicerie ainsi qu'autour de l'embouchure de la rivière (photo 1.7). De l'autre côté de la rivière, une petite plage de galets présente des morceaux d'anciens murs (photo 1.8) ainsi qu'une **micro-falaise** construite sur l'enrochement. À l'extrémité de la plage, un socle rocheux et une falaise comprise entre 45 et 90°. Une église et son cimetière, un bâtiment municipal (bureau et salle communautaire) et une école se situent en haut de cette falaise très près du bord (photo 1.8).

Relief ponctuel : **Micro-falaise** d'environ 80 cm de hauteur (plage est).

Commentaires :

- Route bleue de la Gaspésie (n°08 Gv-01), site de mise à l'eau.
- La sortie d'eau au centre est vaseuse et sa rigole longe le **haut de plage** (photo 1.6).
- Au sud du pont, une aire de pique-nique, un petit port de plaisance et une passerelle en bois qui mène à la plage.
- Plaine inondable jugée à risque (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).

Habitats

Infrastructures :	65 %	
Socle rocheux :	10 %	
Falaise :	5 %	Végétalisation : Ouest : > 75% (aulne et alisier) ; Est : < 25
Plage (estran) :	10 %	
Haut de plage :	10 %	Végétalisation : > 75% (élyme des sables, sabline faux péplus et gesse maritime)

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : Aire de concentration d'oiseaux aquatiques (ACOA) de la Grande-Vallée (habitat faunique)

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Grive de Bicknell

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire, *fous de Bassan*, *goélands*, et capelan

Perturbation du site

Pression anthropique : Feux de grève, stationnement de machinerie (plage ouest du quai, photo 1.9), quai, piétinement (photo 1.3) et enrochements (photo 1.7 et 1.8).

Déchets et dépotoirs clandestins : Déchets épars.

Érosion/Submersion : Érosion au niveau des accès (par piétinement, photo 1.3) et sur la côte à l'est du quai (photo 1.10). Indice de submersion (bois flotté) à l'est et à l'ouest de l'anse.

Autre : Ouvrage de surverse à l'est de la sortie d'eau et en amont du port de plaisance.

Actions proposées

- Suivi de l'érosion, notamment autour du quai et derrière l'épicerie.
- Sensibilisation aux effets du piétinement et présentation des options (sentiers balisés).
- Sensibilisation aux effets des déchets.
- Vérification des sorties d'eau.
- Contrôle de l'activité portuaire (machinerie sur la plage).

1: Anse de la Rivière de la Grande Vallée
 Grande-Vallée



Figure 4. 1 : Carte de l'anse de la rivière de la Grande-Vallée

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



1.1. Halte municipale



1.2. Accès est avec escalier en bois



1.3. Accès et piétinement du **haut de plage**



1.4. Vue générale ouest



1.5. Vue générale est



1.6. Sortie d'eau creusant la plage



1.7. Enrochement devant les bâtiments



1.8. Plage est



1.9. Machineries stationnées sur la plage ouest



1.10. Érosion de la rive (plage ouest)

Figure 4. 2 : Observations sur le site de l'anse de la rivière de la Grande-Vallée

2 : Anse-à-Mercier

Grande-Vallée

Portrait général du site

Accès : Descente à partir du stationnement du terrain de roulotte prêt-à-camper "Habitations Brousseau" et un accès privé, tondu, de biais et stable.

Cours d'eau : Ruisseau à Charles Gagné (photo 2.1)

Domaine : Privé

Description :

Petite anse avec socle rocheux s'étendant sur environ 50 mètres au pied de deux falaises aux extrémités (photos 2.2, 2.3 et 2.4). Falaises d'une hauteur moyenne de 15 m et d'une pente de 75°, majoritairement meubles et végétalisées (photo 2.5). **Haut de plage** en galets, gravier et fragments du socle rocheux. Présence de petites mares salées sur le socle rocheux dans lesquelles se trouvent des algues et des petits organismes marins (moules bleues, crevettes, littorines).

Relief ponctuel : Falaise rocheuse représentant environ 10 % du total de la superficie des falaises.

Commentaires :

- Route bleue de la Gaspésie, site de mise à l'eau.

Habitats

Socle rocheux :	35 %	
Falaise :	20 %	Végétalisation : > 75 % (cornouiller stolonifère, framboisier sauvage et gadellier lacustre)
Plage (estran) :	20 %	
Haut de plage :	20 %	Végétalisation : > 75 % (élyme des sables, gesse maritime et potentille ansérine)
Autre (camping de roulotte) :	5 %	

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ACOA de la Grande-Vallée (habitat faunique)

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Non

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire et *balanes* (dans les mares salées du socle rocheux)

Perturbation du site

Pression anthropique : Herbe tondue et présence d'une clôture au sommet de la falaise sur le terrain de roulottes. Ancien enrochement de blocs de ciment à la base de la falaise et cabanon abandonné (plage est, photo 2.6).

Déchets et dépotoirs clandestins : Quelques déchets épars.

Érosion/Submersion : Érosion des falaises meubles sur environ 10% de la superficie (photo 2.5). À l'ouest, présence d'une **micro-falaise active** (photo 2.7) et de bornes de suivi de l'érosion côtière de l'UQAR à proximité.

Autre : Traitement d'eaux usées par dégrillage et émissaire d'eaux usées (hors secteur à l'est).

Actions proposées

- Surveillance de l'érosion.
- Nettoyage de la plage (partie est).
- Sensibilisation aux effets des déchets.

2: Anse à Mercier

Grande-Vallée



Figure 4. 3 : Carte de l'Anse-à-Mercier

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



2.1 Ruisseau à Charles Gagné



2.2 Vue générale ouest



2.3 Vue générale du centre



2.4 Vue générale est



2.5 Érosion de la falaise meuble



2.6 Ancien enrochement et cabanon abandonné



2.7 Micro-falaise active

Figure 4. 4 : Observations sur le site de l'Anse-à-Mercier

3 : Anse de Petite-Vallée

Petite-Vallée

Portrait général du site

Accès : Accès par la rue du quai qui mène à la halte routière, l'information touristique et la marina. Un petit pont pour piétons enjambe la rivière pour permettre le passage vers le secteur ouest.

Cours d'eau : Rivière de la Petite-Vallée

Domaine : Public (halte routière et information touristique) et privé (résidences sur les falaises)

Description :

Cette anse est formée principalement d'une côte rocheuse, comprenant un socle rocheux et des falaises rocheuses (photos 3.1, 3.2 et 3.3). Les falaises ont une hauteur moyenne de 20 m et sont recouvertes, à certains endroits, de dépôts meubles. Au fond de l'anse, présence d'une étroite plage de galets et de fragments rocheux provenant de la falaise. L'embouchure de l'estuaire est très anthropisée : un brise-lames rattaché à la côte est, des structures rigides de part et d'autre de la rivière (gabion, muret de ciment et de bois, enrochement), une route, un stationnement et une descente pour embarcation (photos 3.3, 3.4 et 3.5). En plus du bâtiment d'information touristique, une halte routière a été aménagée à l'est de l'anse et permet de manger et d'observer le Saint-Laurent sur un balcon de bois couvert (photo 3.4). Présence d'un petit port de plaisance à l'embouchure de la rivière (photo 3.3).

Relief ponctuel : Petite **flèche littorale** à la sortie ouest de la rivière composée de gravier et de galets (photos 3.3 et 3.4)

Commentaires :

- Site de mise à l'eau Route bleue de la Gaspésie 09 PV-02.
- Sentier international des Appalaches (SIA), point 133 avec cabane d'information.
- Plaine inondable jugée à risque (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Problème récurrent de sédimentation de l'estuaire du cours d'eau qui a nécessité son dragage dans les dernières années (Thierry Ratté, communication personnelle, mars 2019).

Habitats

Infrastructures :	15 %	(Généralement en bon état)
Socle rocheux :	35 %	Végétalisation : 25-75 % (fucus)
Falaise :	25 %	Végétalisation : 25-75 % (aulne rugueux, feuillus décidus et graminées)
Cordon littoral :	5 %	
Plage (estran) :	10 %	
Embouchure :	10 %	Végétalisation : laminaires

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ACOA de la Petite-Vallée (habitat faunique)

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Non

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire : *guillemots à miroir et canards*

Perturbation du site

Pression anthropique : Tracteur avec pelle sur la plage de galets, écoulement d'eau derrière les maisons au fond de l'anse avec présence d'algues vertes (photo 3.6), port et enrochement.

Déchets et dépotoirs clandestins : Quelques morceaux de métaux rouillés dans la partie ouest de l'anse.

Érosion/Submersion : Érosion du pied de falaise (25%) due au sapement des vagues et éboulis causés par le gel/dégel.

Actions proposées

- Nettoyage des déchets rouillés.
- Vérification des sorties d'eau.

3: Anse de Petite-Vallée

Petite-Vallée

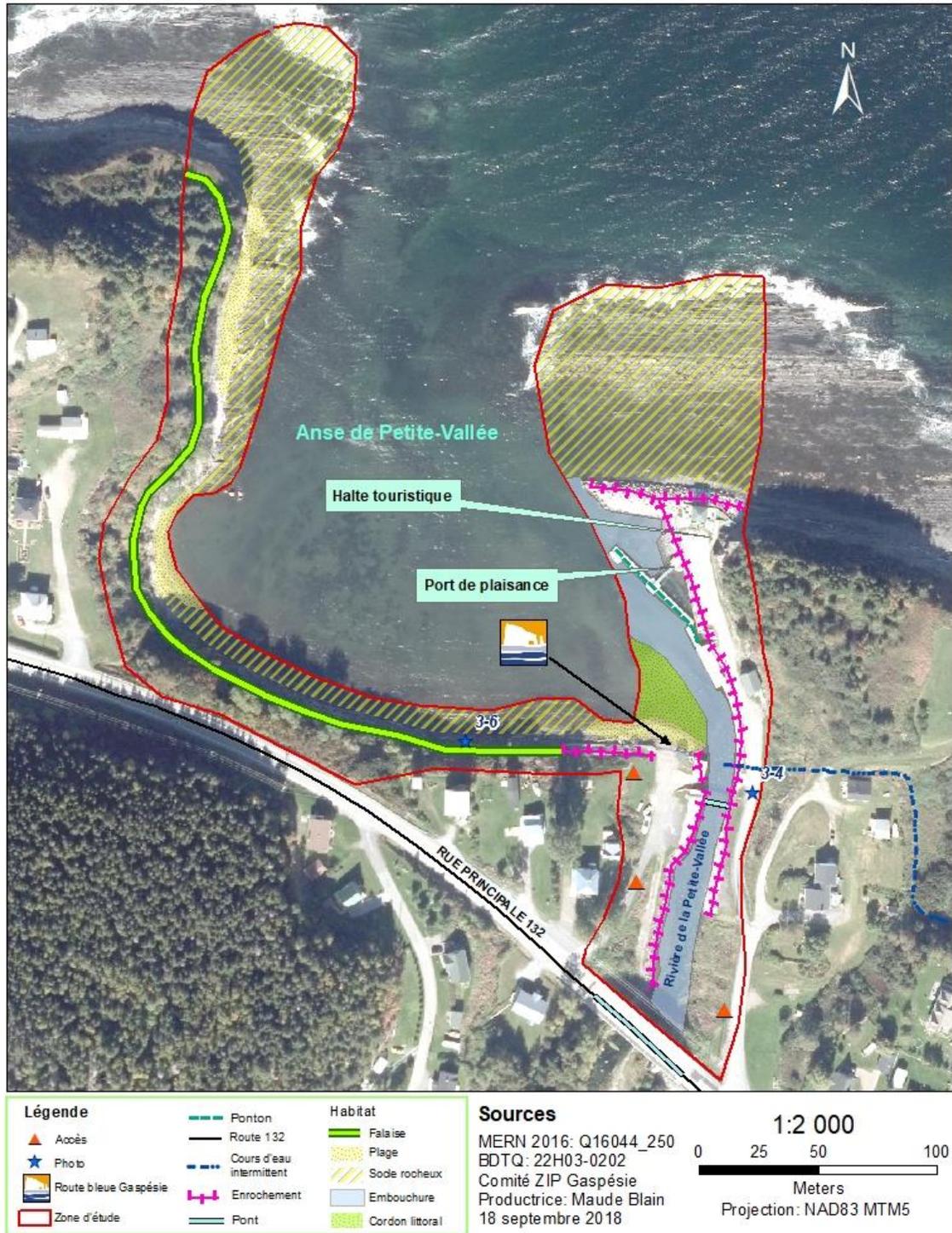


Figure 4. 5 : Carte de l'anse de Petite-Vallée

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



3.1 Vue générale Ouest



3.2 Vue générale du centre



3.3 Vue générale de l'embouchure de la rivière



3.4 Halte routière



3.5 Infrastructure entourant l'embouchure de la rivière



3.6 Algues vertes au niveau d'un écoulement d'eau

Figure 4. 6 : Observations sur le site de l'anse de Petite-Vallée

4 : Baie de Cloridorme

Cloridorme

Portrait général du site

Accès :

Grande baie : à l'ouest, deux accès sur le port, et au centre, un accès par un escalier en bois.

Petite baie : trois accès, soit un non officiel à l'ouest le long de la falaise meuble, un via le pont en bois au centre et un petit escalier en bois privé à l'est de la plage.

Cours d'eau : Rivière du Grand Cloridorme et rivière du Petit Cloridorme

Domaine : Public (port de pêche du MPO et plages) et privé (habitations sur les falaises)

Description :

Grand Cloridorme :

À l'ouest, un port de pêche du Canada pour petits bateaux (MPO) avec stationnement (photo 4.1), cantine, toilette, café-boutique et rampe d'accès (photo 4.2). Enrochement de part et d'autre du quai. À l'est du quai, **terrasses de plage** de galets et de sable grossier à fin, séparée en deux par une petite falaise en forme de cap (photo 4.3). Présence d'algues vertes, d'eau turbide et de deux sorties d'eau au niveau de l'embouchure de la rivière du Grand Cloridorme (photos 4.4 et 4.5). Un accès est situé près de cette embouchure (photo 4.6). Au centre, un enrochement protège une falaise rocheuse en érosion avec à son pied un socle rocheux (photo 4.7). Cette falaise sépare la baie du Grand et du Petit Cloridorme. Au sommet de cette falaise, on retrouve une halte routière, un kiosque, des panneaux d'information, un monument commémoratif, un espace de détente où l'herbe est tondue et des habitations (photo 4.8).

Petit Cloridorme :

À l'ouest se prolonge en pente descendante la falaise en érosion qui sépare les deux baies (photo 4.9). Sur son sommet, une église et des habitations avec une petite clôture posée devant (photo 4.10). Au centre, une **flèche littorale** (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018) sur laquelle repose une plage de gravier à sable fin accotée sur un muret en béton (photos 4.11 et 4.12). Derrière le muret se tient un ancien entrepôt frigorifique à l'abandon (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018 ; photos 4.11 et 4.12) accessible via un pont en bois mal entretenu. L'embouchure de la rivière qui passe derrière la **flèche** est entourée d'un mur en bois traité mal entretenu et d'un enrochement (photo 4.13). Présence d'algues vertes à l'embouchure de la rivière (photo 4.12). À l'est de la plage, un escalier en bois (accès privé) et un enrochement (photo 4.12). À l'est, un bâtiment manufacturier et de pompe funéraire est posé en partie sur une falaise meuble en érosion. Au pied du bâtiment se trouvent des morceaux de granite utilisés pour les pierres tombales (photo 4.14). La section est se termine par une falaise et un socle rocheux. Présence d'anciens morceaux de bâtisse sur la plage (photo 4.15).

Relief ponctuel : Blocs erratiques rocheux sur les **estrans** et un **cordon littoral** à l'est de l'embouchure de la rivière du petit Cloridorme

Commentaires :

- Pêcheur en bottes-salopettes (*waders*) dans la baie du grand Cloridorme.
- Halte routière rénovée à l'été 2001 (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- L'ancien entrepôt a été construit vers 1930 (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Plaines inondables jugées à risque pour le Grand et le Petit Cloridorme (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Un rapport de caractérisation sur le milieu humide de la rivière du Grand Cloridorme a été effectué par le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie en janvier 2016. Il en ressort que le milieu humide est un marais entouré d'habitats naturels (incluant un **marécage arbustif** en amont de la rivière) et de zones résidentielles denses (fig 4.11). Dans l'ensemble, son intégrité est préservée mais des déchets de tous genres (domestiques et des matériaux de construction) ainsi que des traces de VTT sont à signaler (Briand, 2016).

Habitats

Infrastructures:	30 %	
Socle rocheux :	15 %	Végétalisation : fucus
Falaise :	35 %	
Flèche littorale :	2 %	
Plage (estran) :	10 %	
Haut de plage :	5 %	Végétalisation : > 75 (élyme des sables)
Embouchure :	3 %	Végétalisation : algues vertes

Faune et flore

Zosteraie : Oui selon Martel (2009), mais non visible lors de la visite sur le terrain

Aire protégée : ACOA de Cloridorme ouest (habitat faunique)

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire : *fous de Bassan*, *goélands* et *guillemots*. Dans les mares du socle rocheux : *crustacés*, *balanes* et *moules bleues*.

Perturbation du site

Pression anthropique : Feux de grève, VTT, enrochement, port.

Déchets et dépotoirs clandestins : Déchets épars, davantage sur la plage du Petit Cloridorme (clous rouillés, plastiques).

Érosion/Submersion : Érosion sur la falaise entre les deux baies et submersion dans l'enrochement central (photo 4.7).

Autre : Station d'épuration d'eaux usées et émissaire d'eaux usées traitées (hors secteur à l'ouest). Stations de surverse proches des embouchures de Grand et Petit Cloridorme (Thierry Ratté, communication personnelle, mars 2019)

Actions proposées

- Surveillance de l'érosion sur la falaise entre les deux baies.
- Nettoyage des plages (surtout Petit Cloridorme) et du marais.
- Sensibilisation aux effets des déchets et de la circulation.
- Mise en valeur (historique et paysagère) de la baie du Petit Cloridorme pour redonner l'accès au fleuve.
- Vérification des sorties d'eau.

4: Baie de Cloridorme
 Cloridorme



Figure 4. 7 : Carte de la baie de Cloridorme

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



4.1 Vue générale du port de pêche pour petits bateaux



4.2 Rampe de mise à l'eau



4.3 Vue générale du centre de la baie du Grand-Cloridorme



4.4 Algues vertes dans l'embouchure de la rivière du Grand-Cloridorme



4.5 Embouchure de la rivière du Grand-Cloridorme



4.6 Accès à la plage centrale de la baie du Grand-Cloridorme

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



4.7 Vue générale est de la baie du Grand-Cloridorme



4.8 Halte municipale et d'information



4.9 Vue générale est de la baie du Petit-Cloridorme



4.10 Vue générale ouest de la baie du Petit-Cloridorme



4.11 Vue générale du centre de la baie du Petit-Cloridorme



4.12 Plage du Petit-Cloridorme



4.13 Embouchure de la rivière du Petit-Cloridorme



4.14 Enrochement au bas du bâtiment manufacturier



4.15 Anciens morceaux de bâtisse sur la plage de la baie du Petit-Cloridorme

Figure 4. 8 : Observations sur le site de la baie de Cloridorme

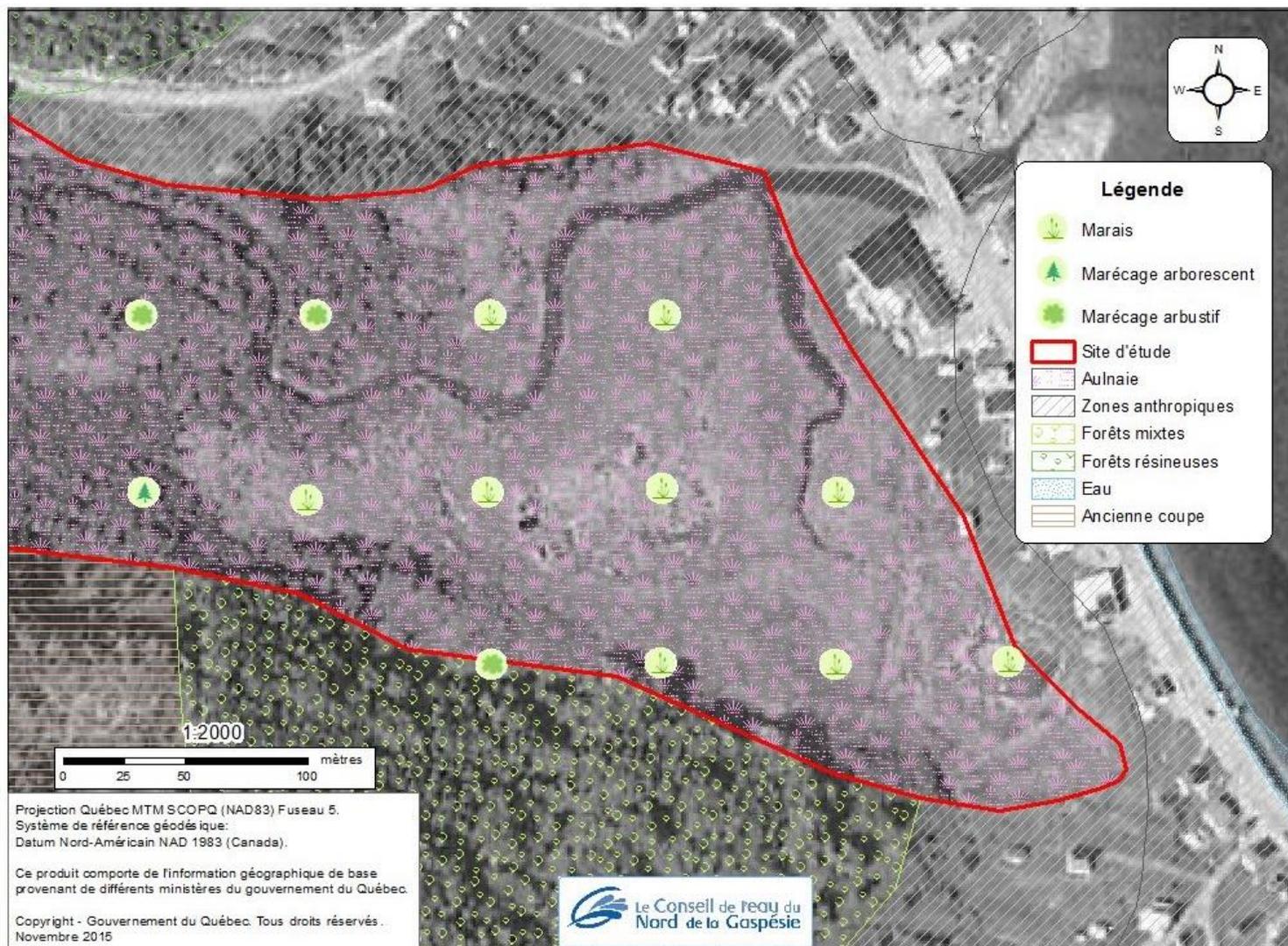


Figure 4. 9 : Type de milieux humides par parcelle d'inventaire pour la rivière du Grand-Cloridorme (Briand, 2016)

5 : Baie de Saint-Yvon

Cloridorme

Portrait général du site

Accès : À l'ouest, par une route en gravier pour atteindre la halte routière municipale ou depuis la colline. À l'est, par une route en gravier.

Cours d'eau : Oui, quelques petits cours d'eau

Domaine : Public (halte municipale et plage) et privé (habitations à l'est)

Description :

Baie très anthropisée. À l'ouest, une falaise semi-végétalisée surplombe un socle rocheux (photos 5.1 et 5.2). Une **terrasse de plage** de galets et sable grossier s'accote sur des gabions et des enrochements qui protègent une halte routière (photo 5.3). La halte routière municipale est constituée d'une terrasse, d'un kiosque, de toilettes, de tables de pique-nique, d'un parc pour enfants, d'une petite boutique en bois ainsi que d'un stationnement. Présence de trois sorties d'eau et d'une descente pour embarcation au niveau de la halte (photo 5.4). Au centre, un enrochement protège un important tronçon de la route 132 (photo 5.5). À l'est, une **terrasse de plage** de galets et de sable grossier (photo 5.5). Le **haut de plage** est végétalisé et sur l'arrière-plage se trouvent d'anciens cabanons à l'abandon (photo 5.6). Un brise-lames abrite des petits bateaux et les cordes qui les retiennent sont recouvertes de grandes algues. Derrière le brise-lames, l'**érosion** est **active** et il se forme un début de **tombolo**. À l'extrémité est, une falaise meuble en érosion (photo 5.6) avec à son pied, une plage de galets qui repose sur un socle rocheux.

Relief ponctuel : **Micro-falaise** d'environ 50 cm de haut (est de la baie). Brise-lames (enrochement) pour abriter les bateaux et début d'un **tombolo (flèche littorale)**. Blocs erratiques présents sur l'**estran**.

Commentaires :

- SIA, point 100 : accès et sentiers plus ou moins clairs.
- Les cabanons à l'abandon sont d'anciens entrepôts pour saler et conserver la morue. Les explications sont données sur les panneaux situés à la baie de Cloridorme. Ils font l'objet d'un futur projet de mise en valeur (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Projet de réaménagement du stationnement au niveau de la halte routière (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).

Habitats

Infrastructures :	70 %	
Socle rocheux :	10 %	Végétalisation : fucus
Falaise :	8 %	
Cordon littoral :	1 %	
Plage (estran) :	5 %	
Haut de plage :	4 %	Végétalisation : 25-75 % (spartine alterniflore et fétuque rouge)
Mer :	2 %	

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ACOA de Cloridorme (habitat faunique)

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Non

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire

Perturbation du site

Pression anthropique : Halte municipale, gabions, enrochements, feux de grève (photo 5.8) et VTT.

Déchets et dépotoirs clandestins : Déchets, notamment sur la partie est de la baie (photos 5.5 et 5.8). Dépotoirs clandestins (6 m de large) de l'autre côté de la falaise ouest (photo 5.9).

Érosion/Submersion : Érosion (falaise et **micro-falaise**) et indice de submersion (bois flotté) dans la partie est de la baie (photo 5.6).

Actions proposées

- Mise en valeur de l'histoire de la partie est de la baie (déplacer à ce site les panneaux d'explications sur les cabanons).
- Aménagement d'une plage municipale.
- Nettoyage de la côte, notamment du dépotoir clandestin (ouest et partie est de la baie pour les déchets).
- Évaluation de l'entretien et de la signalisation du SIA.
- Vérification des sorties d'eau.

5: Baie de St-Yvon
Cloridorme

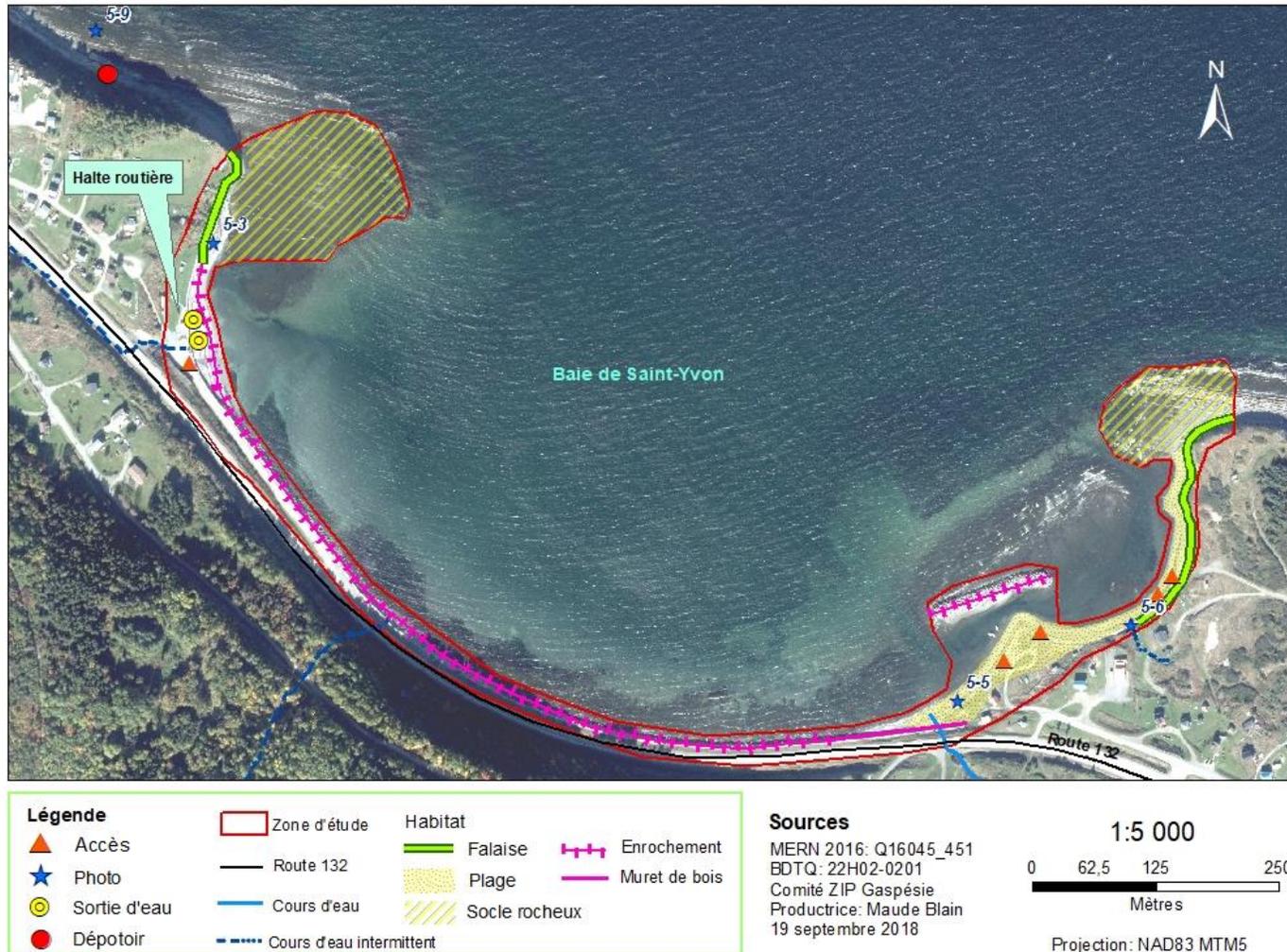


Figure 4. 10 : Carte de la baie de Saint-Yvon

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



5.1 Vue générale est



5.2 Vue générale du centre



5.3 Plage ouest et halte municipale



5.4 Rampe de mise à l'eau



5.5 Déchets rouillés



5.6 Falaise meuble en érosion et bois flotté

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



5.7 Vue générale est



5.8 Feu de grève



5.9 Dépotoir clandestin

Figure 4. 11 : Observations sur le site de la baie de Saint-Yvon

6 : Anse-de-l'Étang

Territoire Non Organisé (TNO) rivière Saint-Jean

Portrait général du site

Accès : Par la 132 pour accéder à l'aire de repos et via le SIA qui débouche sur la **terrasse de plage** à l'ouest de l'anse (photo 6.1).

Cours d'eau : Petit ruisseau à l'ouest, **barachois** entre l'Anse-de-l'Étang et le Grand Étang (petit lac)

Domaine : Public (halte routière) et privé (pour l'étang : Seigneurie de l'Anse-de-l'Étang)

Description :

L'Anse-de-l'Étang est un **barachois** fermé en partie par une **flèche littorale** servant de halte routière (photos 6.2 et 6.3).

Nord de la flèche :

À l'ouest, une **terrasse de plage** traversée par un cours d'eau qui se jette dans l'anse est entourée de part et d'autre par des falaises rocheuses et des socles rocheux (photo 6.4). Au niveau du **pédoncule**, point d'ancrage de la **flèche littorale**, un enrochement est construit en dessous de la route (photo 6.5). Au centre, une **flèche littorale** sert de halte routière, mais ne possède pas d'installations sanitaires. Celle-ci est constituée d'un stationnement asphalté, d'une pelouse tonduée et de tables de pique-nique en bois (photos 6.3 et 6.6). À proximité de la plupart des tables des blocs de béton sont disposés pour faire des feux. Présence de bois flotté sur la partie plage de la **flèche** (photo 6.6). À l'est, une falaise rocheuse au sommet boisé et un socle rocheux à ses pieds. Le **goulet** longe cette falaise (photo 6.7).

Sud de la flèche :

À l'ouest, la route 132 longe la **lagune** (photo 6.8). Au pied de la **flèche**, le sol est tourbeux et des algues vertes s'accumulent dans une zone où l'eau stagne (photo 6.9). Une odeur de soufre se dégage par endroit dans cette zone. Présence de **zostère** le long de la rive ouest sur une largeur étroite. La **zostère** est accompagnée d'une algue jaunâtre (photo 6.10). Le **chenal** principal passe au centre du **barachois** et un flanc de montagne densément boisé borde sa partie est (photo 6.8). Présence d'un petit **schorre** en face de la pointe libre de la **flèche** (photo 6.11) et d'une barrière en bois qui longe tout le long de la partie sud de la **flèche** (photo 6.6).

Relief ponctuel : **Micro-falaise** au fond de l'étang, derrière et au niveau de la **flèche littorale** et sur la plage ouest (nord de la **flèche**)

Commentaires :

- SIA, point 95.
- Une bande boisée de 300 m doit être maintenue autour de l'anse et de l'étang (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Halte construite par Transport Canada mais transformée en belvédère vers le début des années 2000.

Habitats

Socle rocheux :	5 %	
Falaise :	5 %	
Cordon littoral :	20 %	
<i>Infrastructures :</i>	5 %	(stationnement)
<i>Plage et haut de plage :</i>	10 %	
<i>Aire de pique-nique :</i>	5 %	(pelouse tondue)
Plage (estran) :	3 %	
Haut de plage :	2 %	Végétalisation : > 75 % (prêle et tussilage farfara)
Barchois :	65 %	
<i>Lagune :</i>	55 %	Végétalisation : 25-50 % (zostère maritime et algues, photo 6.10)
<i>Schorre :</i>	10 %	Végétalisation : > 75 % (plantain maritime)

Faune et flore

Zosteraie : Le long de la rive ouest du **barchois** (photo 6.10)

Aire protégée : ACOA de Saint-Hélier (habitat faunique)

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Algue dydimio (photo 6.12) au niveau de la cascade qui se jette au fond de la **lagune**, mais un échantillon devrait être prélevé et observé au binoculaire pour le confirmer.

Faune : Faune aviaire, *moules* (**lagune**), *petits poissons* (notamment dans la **zosteraie**)

Perturbation du site

Pression anthropique : Aire de stationnement et de pique-nique, feux de grève, barrière de bois le long de la partie sud de la **flèche** et enrochement.

Déchets et dépotoirs clandestins : Non

Érosion/Submersion : Érosion de la **micro-falaise** sur le sud de la **flèche littorale** (40 cm) et indice de submersion sur la partie nord de la **flèche** (bois flotté).

Actions proposées

- Suivi de la progression de la **zosteraie** et de l'algue dydim.
- Installation des panneaux d'information sur les **zostères** maritimes.
- Entretien du SIA.
- Recherche de l'origine des algues vertes.

6: Anse de l'Étang

Territoire Non Organisé (TNO) Rivière Saint-Jean

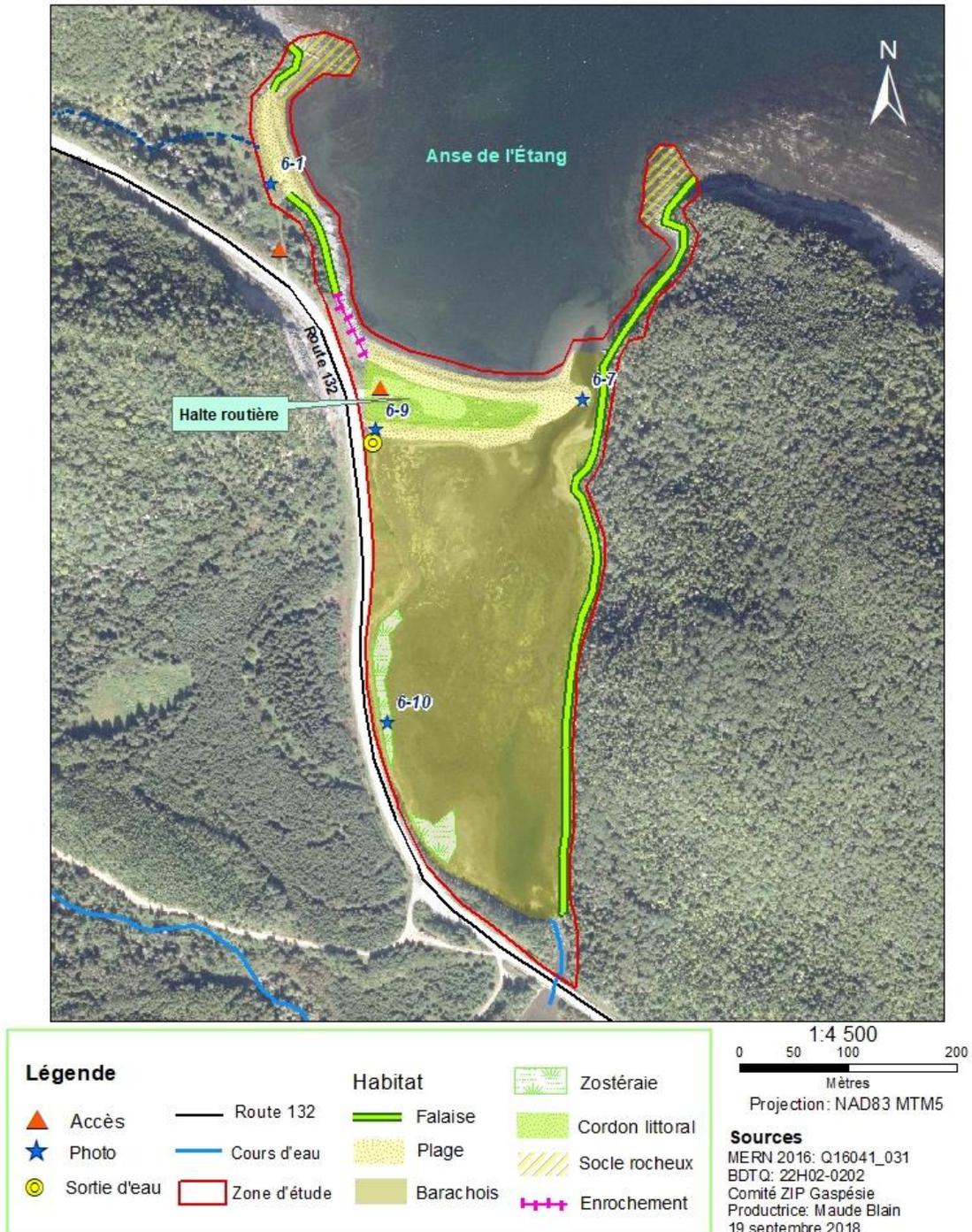


Figure 4. 12 : Carte de l'Anse-de-l'Étang

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



6.1 Accès ouest



6.2 Vue générale au nord de la flèche



6.3 Vue générale de l'Anse-de-l'Étang



6.4 Vue générale de la plage ouest



6.5 Plage nord



6.6 Halte routière



6.7 Goulet



6.8 Vue générale du barachois



6.9 Zone d'eau stagnante



6.10 Zostère marine et algues



6.11 Schorre en face de la flèche dans la lagune



6.12 Algue dydimo au fond du barachois

Figure 4. 13 : Observations sur le site de l'Anse-de-l'Étang

7 : Anse-à-Valleau

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Plusieurs accès publics ou privés (d'ouest en est) :

- Escalier privé dans la falaise à l'ouest du ruisseau (photo 7.1).
- Rue de la grève à l'est du ruisseau.
- Accès derrière les maisons privées dans le secteur ouest entre le quai et le ruisseau.
- Par la rue des touristes (route municipale) qui débouche sur le quai et la halte municipale, et se poursuit en une route de terre battue sur le talus entre le quai et le ruisseau. Cette dernière portion est en mauvais état et en érosion.
- Sentier d'accès à l'est du quai vers la plage.
- Accès privé dans la falaise à l'est du motel à l'abandon. Sentier en angle et en mauvais état, utilisé par les VTT, sommet tondu (photo 7.2).

Cours d'eau : Ruisseau de l'Anse-à-Valleau (photo 7.3). N'est pas inclus en amont du secteur côtier, car il s'arrête au talus de galets. À cet endroit, l'eau s'infiltré sous la plage.

Domaine : Public (havre de pêche du MPO et plage) et privé (habitations)

Description :

À l'ouest, falaise meuble végétalisée constituée d'argile à certains endroits, d'une hauteur de 6 m en moyenne et en relative érosion (photo 7.1). Entre le ruisseau et le quai, présence d'un enrochement affaissé devant les maisons et d'une **micro-falaise active** au pied de la route, qui semble être constituée de remblai (photo 7.4). La plage de galets est recouverte de bois de mer sur son **haut de plage**. La section centrale débute à l'ouest par un enrochement du côté du Saint-Laurent qui agit comme protection pour les bâtiments et l'antenne (photo 7.4). Le quai est protégé par un brise-lames et un ponton pour petites embarcations vient aussi s'y accrocher (photo 7.5). Le mur de bois traité autour du quai est en mauvais état et une pancarte de Pêche et Océan Canada y interdit la circulation. Le mur en palplanche de la section est, est en meilleur état. Présence d'une rampe de mise à l'eau et d'une halte municipale aménagée (photo 7.6). À l'est, une falaise meuble en érosion avec base de plage de galets présentant un profil incliné (photo 7.7). Un motel de type « cabines » est situé en haut de la falaise (photo 7.8). À proximité (ouest), présence d'une ancienne structure de bois insérée dans la falaise meuble en forte érosion et enrochement au bas de celle-ci (photo 7.9). La vulnérabilité de la route municipale en au haut de la falaise est aussi évidente (cônes et barrières de ciment, photo 7.10). Complètement à l'est du secteur, une petite portion de la falaise est végétalisée. À noter que l'ensemble du **haut de plage** du secteur est peu ou pas végétalisé (- de 25%).

Relief ponctuel : Présence d'une base rocheuse dans la falaise et d'un socle rocheux dans une petite section du secteur est

Commentaires :

- Route bleue de la Gaspésie 11 GA-02, site de mise à l'eau.
- Odeur de putréfaction d'un animal en décomposition (ouest).

Habitats

Infrastructures :	20 %	
Socle rocheux :	25 %	
Falaise :	20 %	Végétalisation : < 25 % (prêle et herbacées)
Plage (estran) :	20 %	
Haut de plage :	15 %	Végétalisation : 25-75 % (sablinae faux péplus)

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : Non

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Non

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire : *goélands et fous de Bassan*; capelan

Perturbation du site

Pression anthropique : VTT (ouest et centre, photo 7.11), feux de grève avec installation pour s'asseoir et se couper du vent (photo 7.12), ancienne structure de bois traité qui enjambait le ruisseau encore en place (fondation et gros clous rouillés, photo 7.3) et enrochement.

Déchets et dépotoirs clandestins : Un peu, surtout dû à l'érosion de la falaise. Exemple : blocs de ciment provenant d'une ancienne fondation de bâtiment.

Érosion/Submersion : Secteur fortement en érosion, principalement les falaises meubles et quelques maisons très près de la ligne de rivage (photos 7.2, 7.8, 7.9 et 7.10). Indices de submersion dans le secteur ouest (photo 7.4).

Actions proposées

- Suivi de l'érosion et proposer des solutions durables.
- Nettoyage des falaises et anciennes structures sur les berges du ruisseau.
- Vérification des sorties d'eau dans les falaises.
- Aménagement d'une plage municipale.

7: Anse à Valteau
Gaspé

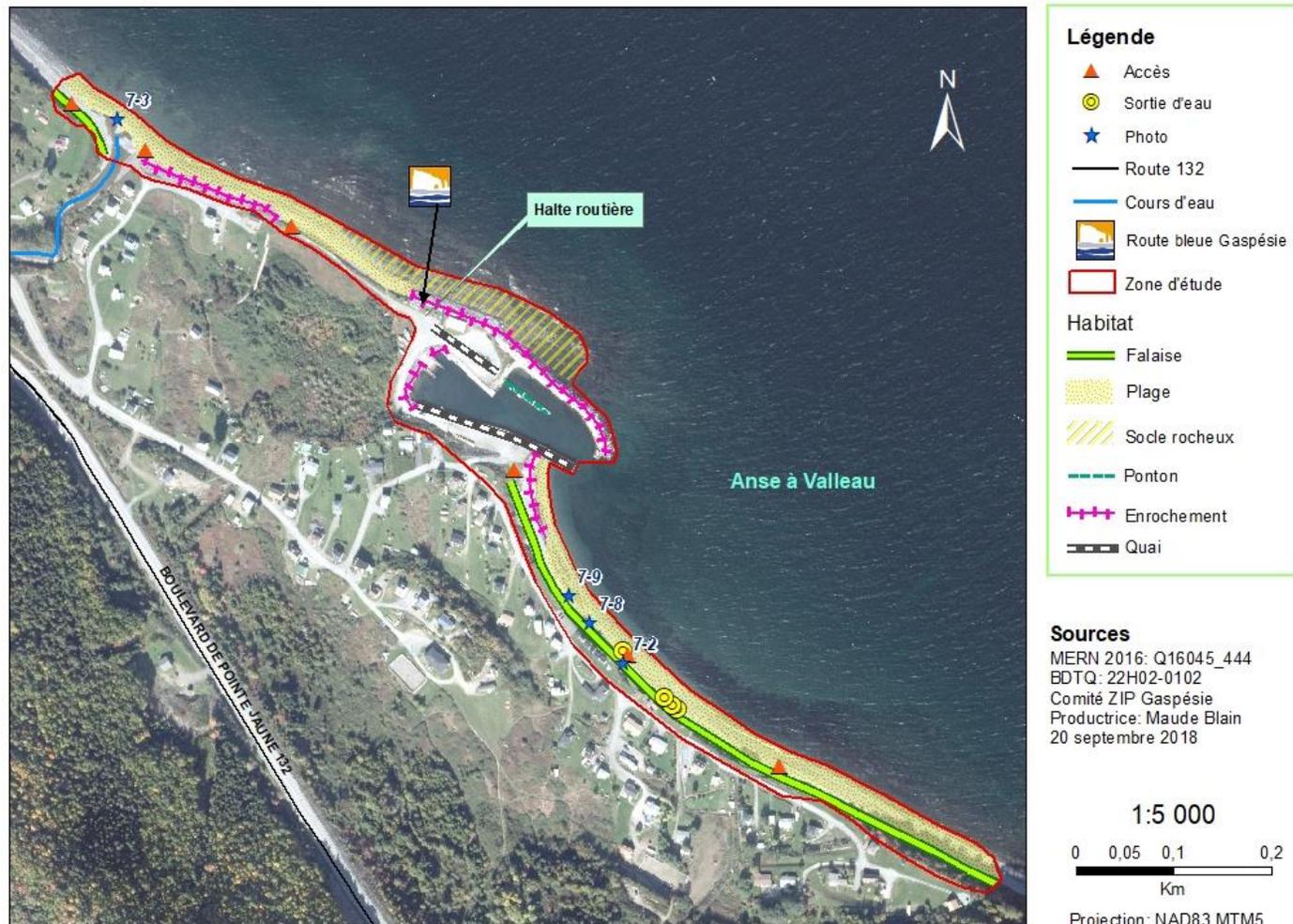


Figure 4. 14 : Carte de l'Anse-à-Valteau

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



7.1 Vue générale de la plage ouest



7.2 Accès privé



7.3 Embouchure du ruisseau de l'Anse-à-Valleau



7.4 Enrochement en haut de la plage ouest



7.5 Brise-lames et ponton du port



7.6 Halte municipale

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



7.7 Vue générale de la plage est



7.8 Motel cabine en haut de la falaise en érosion



7.9 Enrochement et structures en bois abandonnées



7.10 Falaise en érosion de la plage est



7.11 Traces de VTT



7.12 Feux de grève et installations privées

Figure 4. 15 : Observations sur le site de l'Anse-à-Valleau

8 : Anse du Petit-Cap *Gaspé*

Portrait général du site

Accès : À l'ouest, deux accès : un par la route principale (photo 8.1) et un par la route secondaire. Accès privé au centre (photo 8.2).

Cours d'eau : Ruisseau Jalbert ne se jette pas directement dans la mer : écoulement sous la plage

Domaine : Public

Description :

L'anse du Petit-Cap est formée d'une **terrasse de plage** de galets entourée de part et d'autre par des falaises qui surplombent des socles rocheux (photos 8.3 et 8.4). La falaise ouest est rocheuse à sa base et meuble à son sommet alors que la falaise est, est seulement rocheuse. La partie centrale débute à l'ouest par un accès en pente raide. Au pied de cet accès se trouve l'ancien accès officiel, un escalier en béton détruit par l'érosion (photo 8.1). Un cours d'eau s'écoule en direction de la mer sous les galets (photo 8.5). Au centre, le **haut de plage** est non végétalisé et s'accote sur une falaise meuble (photo 8.4). La falaise présente des signes d'érosion dans certains secteurs, sinon elle est densément végétalisée de graminées. Plusieurs sorties d'eau sortent de la falaise (photo 8.6).

Commentaires :

- Dans l'ensemble du secteur, les habitations sont très proches du bord des falaises en érosion.
- D'après les commentaires d'un citoyen de la municipalité, il y a eu un recul très prononcé de la falaise ces dernières années.
- Une station d'épuration des eaux usées à étang aéré de la ville de Gaspé, secteur Petit-Cap, se situe en haut de la falaise ouest, à proximité de la côte. Il n'y a pas de signe de déversement ou de fuite.

Habitats

Socle rocheux :	40 %	
Falaise :	30 %	Végétalisation : < 25 %
Plage (estran) :	20 %	
Haut de plage :	10 %	Végétalisation : < 25 %

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : Non

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Non

Espèces envahissantes : Renouée du Japon (3 m de large par 4 m de long, photos 8.7 et 8.8) en haut à l'est de l'ancien accès principal

Faune : Faune aviaire, capelan

Perturbation du site

Pression anthropique : VTT

Déchets et dépotoirs clandestins : Présence de déchets sur la plage.

Érosion/Submersion : Forte érosion des falaises et indices de submersion (bois flotté) sur l'ensemble du secteur.

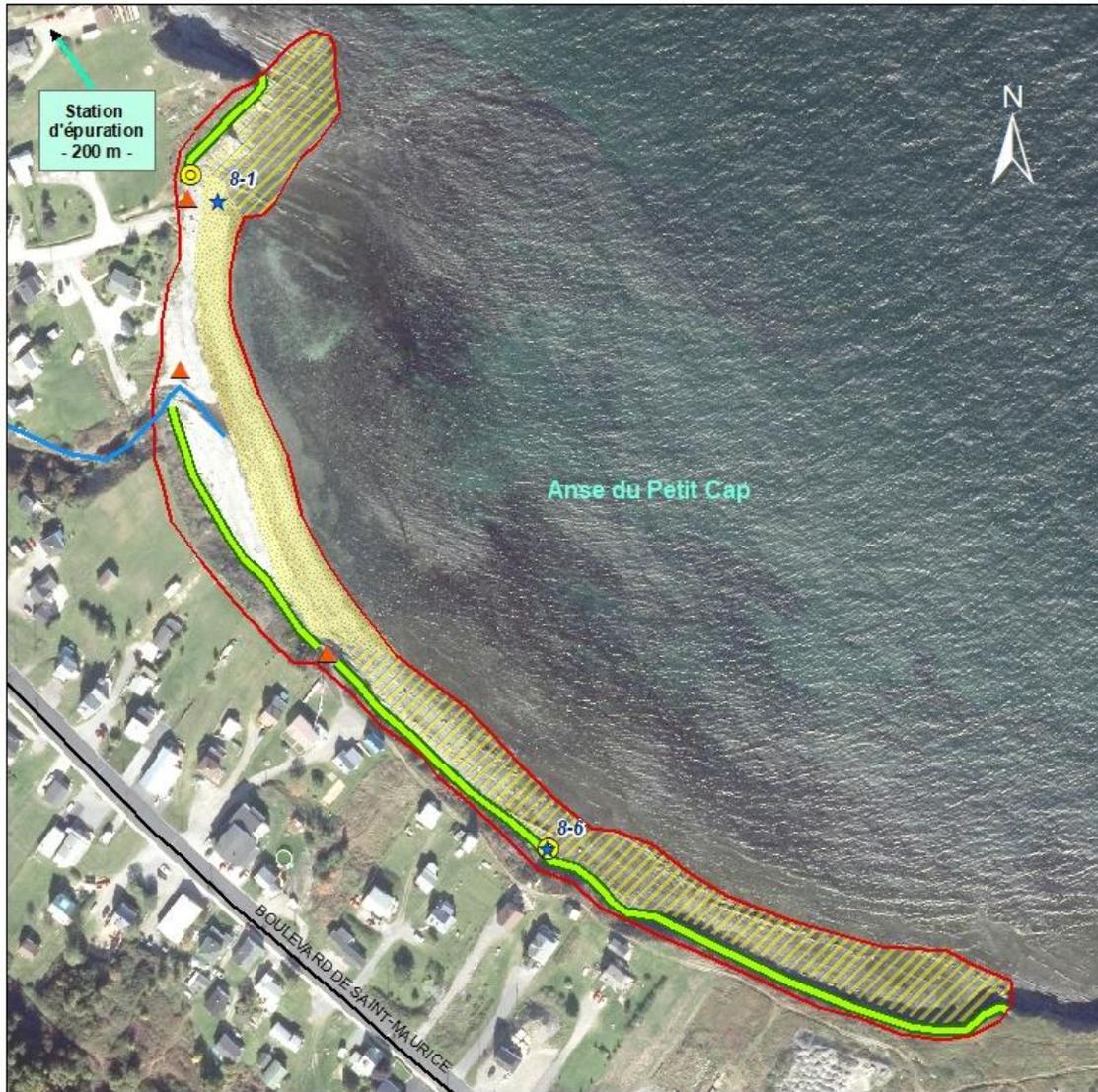
Autres : Station d'épuration des eaux usées à étangs aérés et émissaire d'eaux usées traitées (hors secteur à l'ouest). Deux ouvrages de surverse liés au réseau d'égout peuvent potentiellement se déverser dans l'anse (Thierry Ratté, communication personnelle, mars 2019)

Actions proposées

- Suivi de l'érosion.
- Mise en valeur de la plage avec un nettoyage et l'aménagement d'un accès municipal sécuritaire.
- Vérification des sorties d'eau.
- Surveillance de la station d'épuration au sommet de la falaise et des surverses.
- Contrôle, voire suppression de la renouée du Japon.

8: Anse du Petit Cap

Gaspé



1:2 500
0 25 50 100
Mètres
Projection: NAD83 MTM5

Sources

MERN 2016: Q16045_319
BDTQ: 22H01-0101
Comité ZIP Gaspésie
Productrice: Maude Blain
20 septembre 2018

Figure 4. 16 : Carte de l'anse du Petit-Cap

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



8.1 Accès principal à la plage en érosion (ouest)



8.2 Accès privé (centre)



8.3 Vue générale de Petit-Cap



8.4 Vue générale du centre



8.5 Ruisseau Jalbert



8.6 Sortie d'eau sortant de la falaise



8.7 Renouée du Japon



8.8 Renouée du Japon

Figure 4. 17 : Observations sur le site de l'anse du Petit-Cap

9 : Anse de la Petite-Rivière-au-Renard *Gaspé*

Portrait général du site

Accès : Accès très large au centre de la plage (photo 9.1)

Cours d'eau : Rivière de la Petite-Rivière-au-Renard (photo 9.2)

Domaine : Public et privé (habitations sur les falaises)

Description :

Anse formée d'une **terrasse de plage** de galets avec des falaises et des socles rocheux à chaque extrémité (photos 9.2 et 9.3). À l'ouest, la falaise est plutôt meuble vers le centre de l'anse, et rocheuse vers le secteur plus à l'ouest. La section meuble est en érosion (glissement de terrain, photo 9.4). À l'est, le socle rocheux présente des algues vertes et des amas de fucus. Des tuyaux sortent de la falaise. L'embouchure de la rivière est enrochée (photo 9.5).

Commentaires :

- Route bleue de la Gaspésie.

Habitats

Infrastructures :	10 %	
Socle rocheux :	15 %	Végétalisation : Fucus et algues vertes
Falaise :	20 %	
Plage (estran) :	25 %	
Haut de plage :	25 %	Végétalisation : < 25 %
Embouchure :	5 %	

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : Non

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Non

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire : *eider à duvet*

Perturbation du site

Pression anthropique : Quelques traces de VTT et de petits feux.

Déchets et dépotoirs clandestins : Non

Érosion/Submersion : Érosion des falaises à l'ouest (photo 9.4) et indice de submersion sur la plage (photo 9.1).

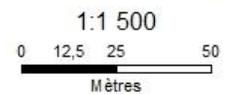
Autre : Ouvrage de surverse de l'autre côté de la route (petite cabane de l'autre côté de la route, hors secteur ; Thierry Ratté, communication personnelle, mars 2019)

Actions proposées

- Mise en valeur de la plage, surtout le **haut de plage** (ex : plantation), pour une utilisation familiale et touristique.
- Suivi de l'érosion.
- Vérification des sorties d'eau.

9: Anse de la Petite-Rivière-au-Renard

Gaspé



Projection: NAD83 MTM5

Sources
MERN 2016: Q16044_178
BDTQ: 22H01-0101
Comité ZIP Gaspésie
Productrice: Maude Blain
20 septembre 2018

Figure 4. 18 : Carte de l'anse de la Petite-Rivière-au-Renard

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



9.1 Accès à la plage



9.2 Rivière de la Petite-Rivière-au-Renard



9.3 Vue générale de la plage (vers l'ouest)



9.4 Vue générale de l'anse (vers l'ouest)



9.5 Glissement de terrain ou falaise meuble en érosion

Figure 4. 19 : Observations sur le site de l'anse de la Petite-Rivière-au-Renard

10 : Anse de la Rivière-au-Renard

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Plusieurs routes municipales donnent accès aux différentes sections de l'anse (plage, quais, marina). Quelques accès privés dans la section ouest, seul secteur où il n'y a pas de route entre les habitations et la plage (photo 10.1).

Cours d'eau : Rivière-au-Renard

Domaine : Public (quais et ports) et privé (habitations, commerces et entreprises portuaires)

Description :

Anse fortement anthropisée dans son ensemble. Présences de plusieurs jetées :

- A : Brise-lames (photo 10.2),
- B : Havre de pêche - Port pour petits bateaux / Rivière-au-renard - Quais d'Amours (MPO) (photos 10.3 et 10.4),
- C : Port pour petits bateaux et plaisance (marina),
- D : Port de pêche (gros bateaux) (photo 10.5).

À l'ouest du brise-lames (A), petite **terrasse de plage** de galets recouverte de coquilles de mollusques et de morceaux de socle rocheux. Une falaise rocheuse avec dépôts meubles en forte érosion apparaît ensuite vers l'ouest pour atteindre environ 10 m de hauteur sur la pointe ouest à la fin du secteur (photo 10.6). À l'est du brise-lames (A), une **terrasse de plage** de galets et de sable moyen présentant un **haut de plage** végétalisé à plus de 75 % (photo 10.7). La terrasse est suivie d'une falaise meuble en forte érosion avec méthodes de stabilisation hétéroclites : enrochement au pied de la falaise, empilement de roches, de pneus, de blocs de ciment ou de filets de pêche (photos 10.8 et 10.9). Cette partie se finit par une petite plage au **haut de plage** très peu végétalisé et des maisons très proches du trait de côte (photo 10.1).

La partie centrale commence à l'ouest par l'embouchure de la Rivière-au-Renard. L'embouchure longe à l'est un havre de pêche pour petits bateaux comportant un ponton en bois traité et un quai bétonné et enroché (photos 10.3 et 10.4). Ce havre est suivi d'une petite **terrasse de plage** peu végétalisée sur le **haut de plage** (photo 10.10) et d'un remblai dans l'arrière-plage végétalisée pour protéger la route (photo 10.11). Cette section se termine par un enrochement protégeant des bâtiments commerciaux et une plage municipale (photo 10.12). La plage est constituée de sable fin et son **haut de plage** est végétalisé. Des tables à pique-nique sont installées à l'entrée de la plage (photo 10.13).

La section est commencée à la marina (C) et au club nautique Forillon. Situés au fond de l'anse, les pontons sont abrités par un autre brise-lames plus petit que celui à l'ouest (A). Le périmètre

du port de pêche (D) abrite une imposante usine de transformation de la crevette nordique, un entrepôt et *Les Pêcheries Marinard Ltée* (photo 10.5). Activité de pêche à la ligne au bout du quai dans la section où il n'y a plus d'enrochement côté fleuve. Mur de bois traité pour protéger la route entre la marina et le port de pêche. À l'extrémité est du secteur, socle rocheux, plage de galets et falaise basse. Présence d'un entrepôt ayant un coin directement sur le trait de côte.

Commentaires :

- Poste de sauvetage du MPO à proximité de la marina.
- Site de mise à l'eau Route bleue de la Gaspésie 11 GA-06 (plage municipale).
- Plaine inondable jugée à risque (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Projet d'une halte routière le long de la rue du Banc (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Les milieux humides de la Rivière-au-Renard n'ont pas été pris en compte dans la zone d'étude car le CENG a publié un rapport sur ceux-ci, en juin 2018 (Briand, 2018). Ce marais estuarien est en grande partie privé. Il est constitué principalement d'un marais de type herbaçaie et possède une frange de **marécage arbustif**. Il est globalement bien conservé et faiblement affecté par la zone urbaine, mais il a connu une réduction de sa superficie avec les travaux de relocalisation de la route 132 (Briand, 2018). Il est aussi touché par la présence de déchets de toutes tailles (possible dépotoir), le passage de VTT et le piétinement (photos 10.16, 10.17, 10.18).

Habitats

Infrastructures :	75 %
Socle rocheux :	10 %
Falaise :	5 %
Plage (estran) :	5 %
Haut de plage :	5 %

Est du brise-lame (A) Végétalisation : > 75 % (arroche hastée et élyme des sables)

Est du havre de pêche (B) Végétalisation : < 25 % (sabline faux-péplus, arroche hastée et mélilot blanc)

* Estuaire non inclus dans le pourcentage d'occupation du sol.

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : Non

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Salicaire commune (marais : ruisseau Preston et une portion du marais bordant la rive est de la rivière ; Briand, 2018)

Faune : Faune aviaire : *goélands*, capelan (à l'est du secteur)

Perturbation du site

Pression anthropique : Les $\frac{3}{4}$ du secteur sont anthropisés : enrochements, brise-lames, quais, protections contre l'érosion, habitations, bâtiments et entrepôts. Odeur de déchets et de poissons, feux de grève, traces de VTT. Plusieurs sorties d'eau dans la falaise (photos 10.1 et 10.8) et tuyau de ciment sous l'**estran** qui débouche dans l'anse (photo 10.14).

Déchets et dépotoirs clandestins : Présence de plusieurs déchets dans le secteur ouest et dans le marais (photo 10.16, 10.17 et 10.18). Possible dépotoir dans le marais (Briand, 2018).

Érosion/Submersion : Érosion des falaises, secteurs ouest et est (photos 10.1, 10.8, 10.9 et 10.15).

Autres :

- Réservoir d'ammoniac de l'usine Les Pêcheries Marinard Ltée (respecte les normes d'entreposage ; MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018)
- Traitement d'eaux usées par dégrillage, émissaire d'eaux usées, dépôt de neige et 5 ouvrages de surverse dont 2 dans l'anse et 3 dans la rivière (hors secteur à l'est ; Thierry Ratté, communication personnelle, mars 2019)

Actions proposées

- Offre d'un accès au fleuve.
- Vérification des sorties d'eau.
- Nettoyage de la côte, du marais et des systèmes anti-érosion (aide aux propriétaires de maisons pour les secteurs à risque).
- Mise en place des poubelles.
- Sensibilisation à l'érosion, aux déchets, à la circulation et aux comportements écoresponsables.
- Contrôle de la salicaire commune dans le marais.

10: Anse de la Rivière-au-Renard

Gaspé



Figure 4. 20 : Carte de l'anse de la Rivière-au-Renard

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



10.1 Accès privé (ouest)



10.2 Brise-lames (A)



10.3 Havre de pêche (B)



10.4 Havre de pêche (B)



10.5 Port de pêche et marina (C et D)



10.6 Plage à l'est du brise-lames (A)

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



10.7 Plage à l'ouest du brise-lames (A)



10.8 Enrochement avec filets de pêche et sorties d'eau



10.9 Enrochement avec des pneus



10.10 Plage au centre



10.11 Arrière-plage de la plage centrale



10.12 Plage municipale

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



10.13 Table de pique-nique devant la plage municipale



10.14 Sortie d'eau en béton



10.15 Déchets imposants



10.16 Déchets dans le marais (Source : Yves Briand, CENG)



10.17 Déchets dans le marais (Source : Yves Briand, CENG)



10.18 Déchets dans le marais (Source : Yves Briand, CENG)

Figure 4. 21 : Observations sur le site de l'anse de la Rivière-au-Renard

Carte 1 - Site d'étude pour la rivière au Renard : zones de végétation et parcelles d'inventaire

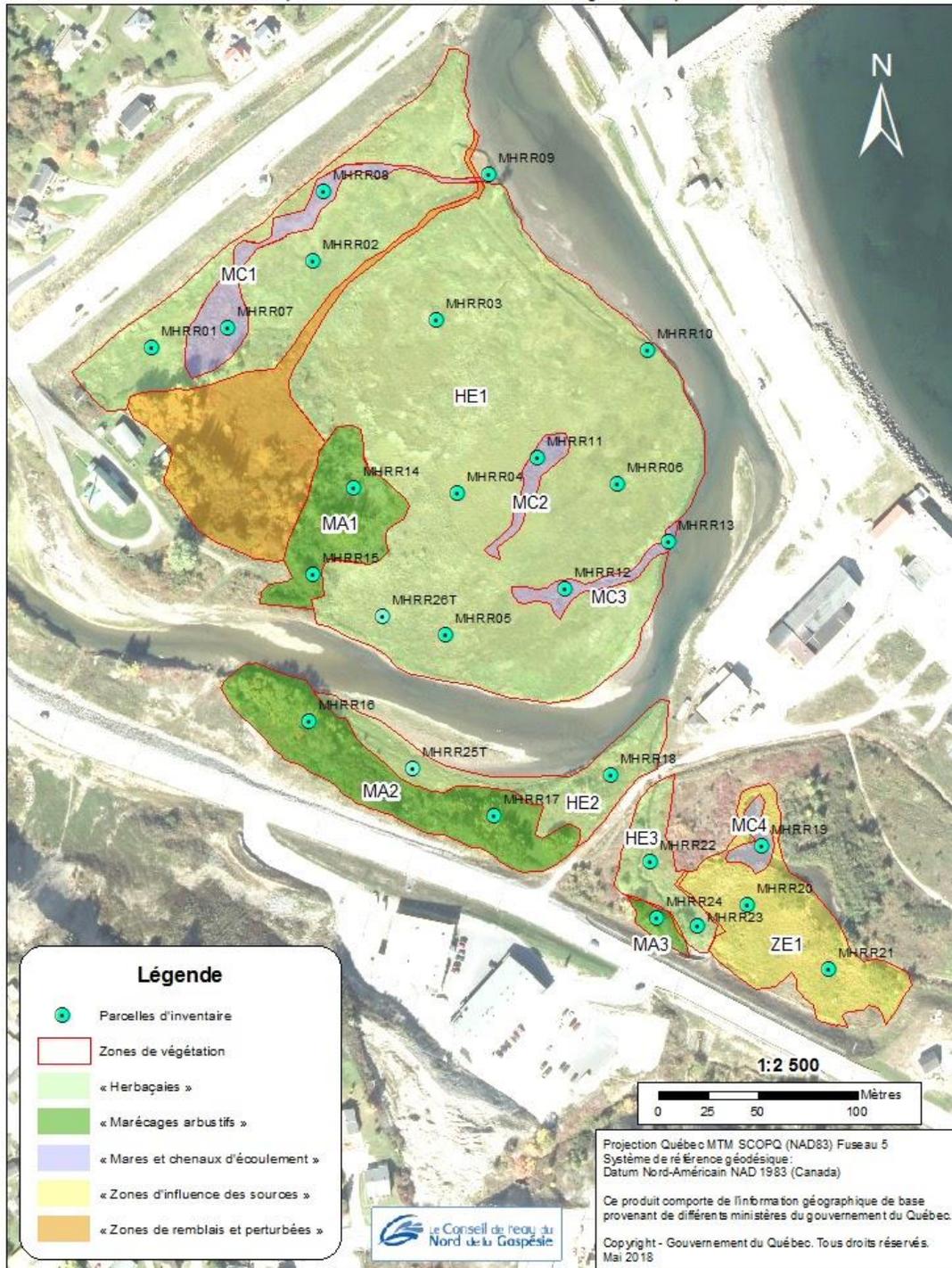


Figure 4. 22 : Carte du milieu humide de la Rivière-au-Renard (Briand, 2018)

11 : Anse-au-Griffon

Gaspé

Portrait général du site

Accès :

Plage ouest

- Accès par un petit stationnement
- Accès par un chemin menant à une halte routière municipale (photo 11.1)

Plage est

- Accès principal par le Centre culturel Le Griffon (stationnement et restaurant)
- Plusieurs accès privés derrière les maisons (photo 11.2)
- Ancien accès via la route 132 qui semble encore utilisé par les VTT

Cours d'eau : Rivière de l'Anse-au-Griffon, enjambée par la route 132 (pont)

Domaine : Public (port et plage) et privé (marais, usine, habitations et le centre culturel)

Description :

La côte de l'Anse-au-Griffon:

La section ouest débute avec une falaise rocheuse d'environ 6 mètres qui a été enrochée pour protéger la route 132 (photo 11.3). La hauteur de celle-ci diminue jusqu'à une **terrasse de plage** et est fortement en érosion dans la section non enrochée. Du sable fin se retrouve sur cette petite plage bordée par la jetée du havre de pêche sur son côté ouest. Derrière la plage, la maison visible sur la carte a été remplacée par une halte routière non aménagée (photo 11.1).

Le port, au centre, présente deux brise-lames parallèles à l'embouchure de la rivière qui s'avancent vers le Saint-Laurent. L'usine *La crevette du Nord Atlantique Inc.* se situe du côté est du port et un **chenal** à l'arrière permet l'accès vers le ponton pour les petites embarcations (photo 11.4). Un enrochement et du remblai (3 m) sont présents au centre de l'anse pour protéger l'usine et le centre culturel Le Griffon (photo 11.5). Un grand stationnement sur terre battue se situe derrière le centre culturel.

Vers l'est, une **terrasse de plage** commençant à l'est de l'enrochement du port s'étend jusqu'à la falaise, à la fin du secteur (photos 11.5 et 11.6). La **terrasse de plage** composée de galets et de sable moyen offre une vue agréable sur le Saint-Laurent et présente des vestiges d'épis en rondins de bois en son centre (photo 11.7). Le secteur se termine par une falaise meuble d'environ 5 m en forte érosion (photo 11.6).

Le barachois de la rivière de l'Anse-au-Griffon:

Le secteur considéré comme le **barachois** de l'Anse-au-Griffon se situe entre le pont de la 132 (photo 11.8) et le banc de sable vaseux derrière lequel la rivière forme des méandres. C'est le **marais maritime** qui est l'habitat le plus important. Présence de **marelles** de tailles importantes (photo 11.9) et d'un **marécage boisé** à l'est, bordés d'une zone tourbeuse (photo 11.10). La rive nord-est est en érosion et enrochée dans les secteurs où il y a présence d'habitations (photo 11.11).

Relief ponctuel : Blocs épars sur le **haut de plage** de la plage ouest qui semblent être du même type de roche que le brise-lames.

Commentaires :

- Le muret de bois à l'intérieur du havre de pêche est en mauvais état (photo 11.12).
- La maison visible sur la carte près de la plage ouest a été enlevée pour être remplacée par une halte routière non aménagée (photo 11.1).
- La plage est, est déjà mise en valeur par un panneau sous forme de bande dessinée.
- La ville de Gaspé a récemment acquis le port de l'Anse-aux-Griffons et prévoit le restaurer (Plamondon, 2017).
- Plaine inondable jugée à risque (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).

Habitats

Infrastructures :	30 %	
Falaise :	5 %	
Plage (estran) :	5 %	
Haut de plage :	5 %	Végétalisation : < 25 % (élyme des sables)
Marais maritime :	30 %	
Slikke :	5 %	
Schorre :	15 %	Végétalisation : > 75 % (<i>plantain maritime et livèche écossaise</i>)
Chenaux :	5 %	
Marelles :	5 %	Végétalisation : > 75 % (<i>ruppie maritime</i>)
Marécage boisé :	5 %	Végétalisation : > 75 % (<i>myrique baumier</i>)
Rivière/estuaire :	20 %	

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ACOA de l'Anse-aux-Griffons (habitat faunique)

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Non

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire, capelan, *mye commune* dans le banc de sable du **barchois**

Perturbation du site

Pression anthropique : Blocs de ciment (plage est, photo 11.7), traces de véhicules sur la plage (photo 11.3) et feux de grève. Sur la jetée est, un long tuyau déverse de l'eau directement dans le fleuve et semble être relié à l'usine.

Déchets et dépotoirs clandestins : Oui, tiges de métal rouillées et quelques autres déchets sur la plage ouest (photo 11.13).

Érosion/Submersion : Érosion de la falaise meuble à l'extrémité est (photos 11.3 et 11.13) et indices de submersion sur la plage est par la présence de ligneux sur le haut et l'arrière-plage (photo 11.5).

Autre : Réservoir d'ammoniac de l'usine *Les crevettes du nord Atlantique Inc.* (respecte les normes d'entreposage ; MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).

Actions proposées

- Nettoyage des berges (surtout plage ouest).
- Vérification des sorties d'eau.
- Amélioration de la halte municipale.
- Sensibilisation au piétinement (VTT).

11: Anse-au-Griffon
 Gaspé



Figure 4. 23 : Carte de l'Anse-au-Griffon

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



11.1 Halte routière



11.2 Accès privé et piétinement



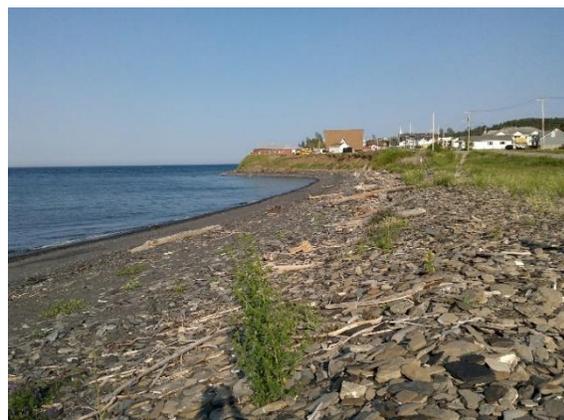
11.3 Vue générale ouest et traces de VTT



11.4 Havre de pêche de l'Anse-au-Griffon et l'usine *La crevette du Nord Atlantique Inc.*



11.5 Vue générale du centre



11.6 Vue générale est

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



11.7 Restes de base de bâtiment



11.8 Marais de l'Anse-au-Griffon



11.9 Mareilles



11.10 Sol tourbeux



11.11 Enrochement dans le marais



11.12 Havre de pêche



11.13 Érosion de la falaise (plage ouest)

Figure 4. 24 : Observations sur le site de l'Anse-au-Griffon

12 : Le Havre

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Route principale du parc Forillon mène sur le port. Au niveau de la plage nord, plusieurs accès piétons en gravier et terre battue (photo 12.1), et pour la plage sud, une passerelle de bois avec des panneaux d'interprétation sur le **haut de plagé**.

Cours d'eau : Ruisseau du Cap-des-Rosiers

Domaine : Public (Parc national du Canada, Forillon)

Description :

Le port du Havre est un port pour petits bateaux de pêche. Il est enroché sur tout son contour et possède deux quais en bois et une rampe de mise à l'eau faite de béton et de bois (photos 12.2 et 12.3). L'entrée du port est un mur en béton. Deux petits bâtiments utilisés pour la pêche sont installés de part et d'autre du port ainsi qu'un des accueils du parc Forillon (fermé actuellement pour rénovation) (photo 12.4). Un terrain gazonné et un petit boisé se trouvent à l'arrière du port ainsi qu'une toilette sèche. L'embouchure du ruisseau est enrochée ou bétonnée et présente des signes d'érosion (photo 12.5).

La plage nord (vue générale, photos 12.6 et 12.7), est constituée d'un bas **estran** en socle rocheux recouvert d'une **terrasse de plage** de sable grossier sur lequel repose des roches de tailles moyennes (nettoyage en cours d'un ancien enrochement). L'arrière-plage est recouverte densément d'une végétation d'eau douce (photo 12.1).

La plage sud (photo 12.8) est une **terrasse de plage** de sable grossier surplombée d'une **micro-falaise active** en érosion (photo. 12.9). Sur cette falaise repose une passerelle de bois servant d'accès à la plage (nouveau sentier, photo 12.9). Des panneaux d'interprétation sont présents le long du sentier. Présence de coquilles de moules sur l'**estran**.

Relief ponctuel : **Micro-falaise** apparente d'environ 1 m à 1,5 m de haut sur la plage sud.

Commentaires :

D'après l'écologiste du parc Forillon, Daniel Sigouin, des travaux de rénovation sont en cours sur la plage nord avec une première phase de nettoyage d'un ancien enrochement. Ces travaux font partie du projet de recharge de plage et de remise au naturel du secteur Cap-des-Rosiers. En fonction de l'évolution, il y a possibilité de plantations. La passerelle de bois qui longe la plage sud fait partie de ces travaux (photo 12.10).

Habitats

Infrastructures :	50 %	
Socle rocheux :	5 %	
Plage (estran) :	15 %	
Haut de plage :	10 %	Végétalisation : < 25 % (plage sud) (élyme des sables)
Arrière-côte :	10 %	Végétalisation : > 75 % (pelouse)
Estuaire :	10 %	

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ACOA du Marais de l'anse du Cap-des-Rosiers (habitat faunique), Parc national Forillon, ZICO Péninsule de Forillon

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Pipistrelle de l'Est et chauve-souris rousse

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire

Perturbation du site

Pression anthropique : Zone portuaire (enrochement, quai, mur de ciment, photo 12.2), piétinement avec les travaux (photo 12.11).

Déchets et dépotoirs clandestins : Non

Érosion/Submersion : Signes d'érosion (**micro-falaise**) et de submersion (bois flotté) sur les deux **terrasses de plage**.

Actions proposées

- Suivi de l'érosion.
- Aménagement d'accès officiels.

12: Le Havre

Gaspé

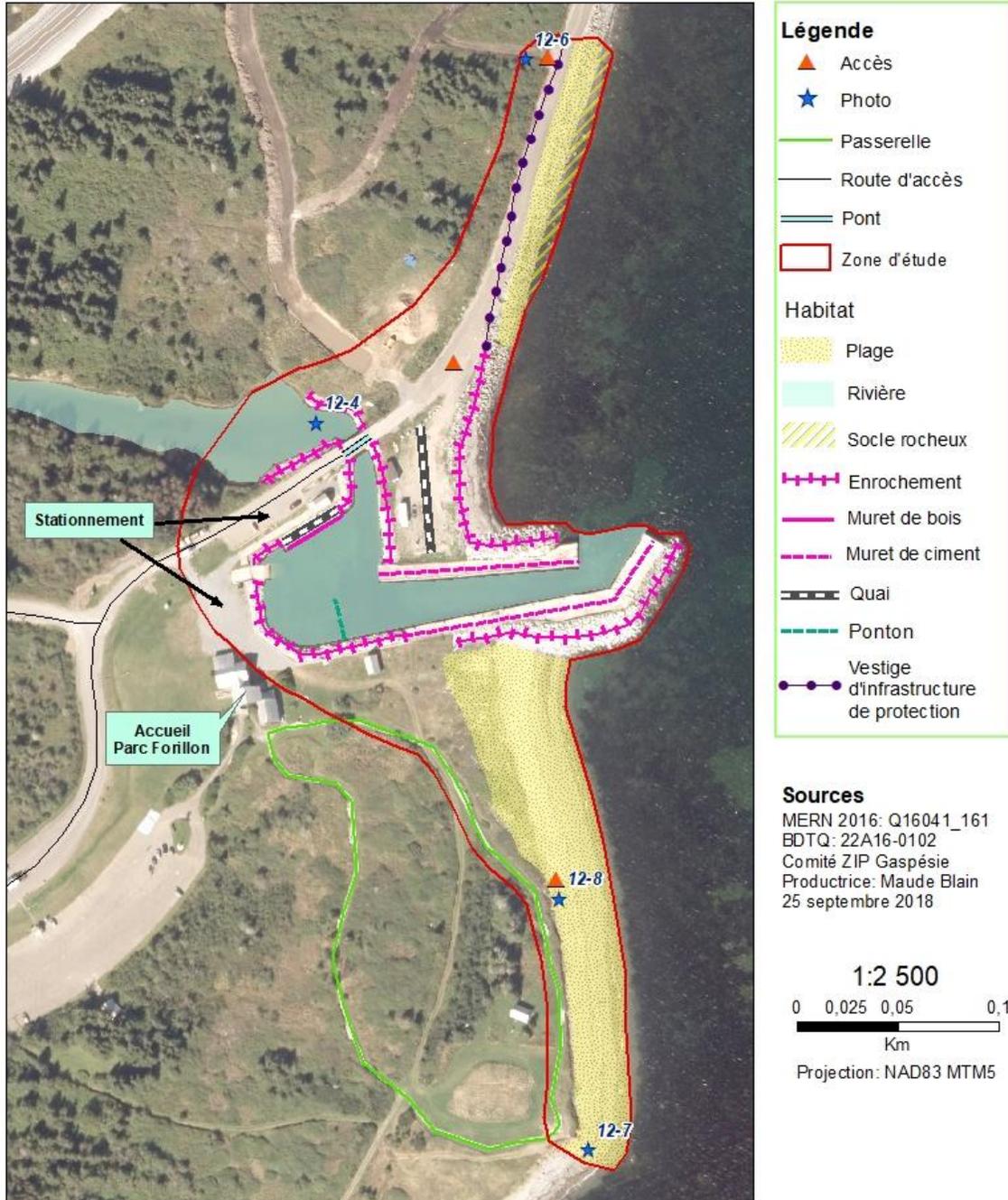


Figure 4. 25 : Carte du Havre

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



12.1 Accès à la plage nord



12.2 Rampe de mise à l'eau



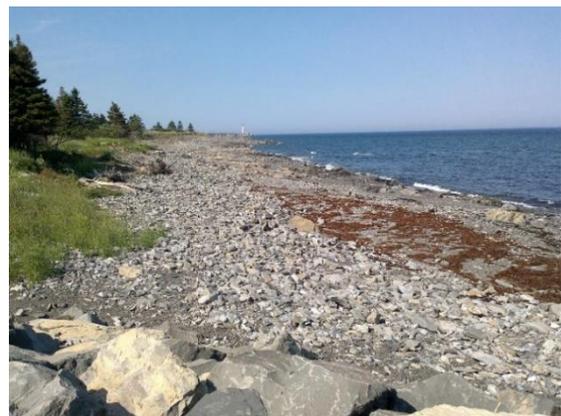
12.3 Enrochement du port du Havre



12.4 Bâtiment d'accueil du Parc Forillon



12.5 Enrochement de l'embouchure de la rivière



12.6 Vue générale ouest de la plage nord

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



12.7 Vue générale est de la plage nord



12.8 Vue générale de la plage sud



12.9 Érosion de la falaise meuble (plage sud)



12.10 Sentier d'interprétation en bois



12.11 Traces de machinerie

Figure 4. 26 : Observations sur le site du Havre

13 : Penouille

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Seulement par le **pédoncule**, point d'ancrage de la **flèche littorale**, qui n'est accessible que pour les piétons, les vélos et la navette électrique du parc. Stationnement en haut près de l'accueil.

Cours d'eau : Ruisseau Ascah (ouest)

Domaine : Public (Parc national du Canada, Forillon)

Description :

Au niveau du **pédoncule**, une petite bâtisse en bois appartenant au parc propose des locations de véhicules terrestres et aquatiques (planche à pagaie, kayak, vélo, photo 13.1). La route d'accès à la **flèche** est asphaltée et longée d'un enrochement (photo 13.1). Beaucoup de bois flotté se trouve sur le **haut de plage** (photo 13.2). Une passerelle en bois avec des panneaux d'interprétation débute le sentier de Penouille (photo 13.3). Le long de la passerelle, plusieurs chemins délimités par des bois morts donnent accès à la plage (photo 13.4). La passerelle se finit à la jonction du sentier Taïga et la passerelle se poursuit en route asphaltée jusqu'à l'extrémité ouest de la **flèche**. Au centre, la taïga domine et le sentier aménagé au cœur de cet habitat comporte un lieu d'observation des oiseaux, côté marais, à mi-chemin. Il se termine lui aussi sur la rive ouest de la **flèche**, où l'on retrouve une plage de sable fin qui longe la côte. Un bâtiment en bois sur pilotis abrite des toilettes et une salle de repos (photo 13.5). Autour, il y a un parc pour enfant, l'arrêt de la navette et un petit quai pour petits bateaux de plaisance (pas mis en place au moment de la visite).

Relief ponctuel : **Micro-falaise** en érosion le long de la partie plage de la **flèche** (photo 13.6)

Commentaires :

Le **marais maritime** (photo 13.7) est une zone très protégée étant donné qu'il fait partie d'un parc national et est interdit à la circulation sans autorisation.

Pour ce secteur, une rencontre avec l'écologiste du parc Daniel Sigouin a été organisée. Il a expliqué l'ensemble des travaux réalisés pour rétablir la dynamique du lieu qui périssait (érosion et tourisme). Les travaux les plus importants ont été effectués durant l'année 2015 avec la plantation d'élyme des sables au niveau de la plage ouest, la création de la passerelle et des bâtiments de service en bois et sur pilotis ainsi que le sentier Taïga. La tempête qui a suivi l'année suivante permet de confirmer la durabilité de ces travaux. Concernant la tempête de 2016, elle a apporté de nombreux bois morts qui ont été laissés en place pour servir de capteur

à sédiments. Seuls les bois situés sur la plage à l'entrée de la **flèche** ont été déplacés sur 200 m pour faciliter l'accès aux touristes. En plus de ces travaux de rénovation, un programme de surveillance écologique est en place depuis 2007 pour la faune et depuis 2013 pour les végétaux, notamment la **zostère**. Un rapport est en cours à ce propos. Il en ressort :

- Retour du bar rayé depuis 2011.
- Changement important dans la communauté de poissons dont la source est encore inconnue.
- Disparition de la sterne pierregarin dans l'ensemble de la baie depuis 4 ans.
- La population de satyre fauve n'aurait jamais existé (erreur d'identification).
- Entre 2013 et 2017, une baisse de la densité des **zostères** a été observée. Dans le marais, les plants ont perdu de la hauteur alors que la **zosteraie** à l'ouest semble relativement stable.

Habitats

Infrastructures :	5 %	En bois essentiellement
Cordon littoral :	50 %	
<i>Plage (estran) :</i>	7 %	
Haut de plage :	3 %	Végétalisation : > 75 % (<i>élyme des sables, ammophile à ligules courtes, gesse maritime et caquillier édentulé</i>)
<i>Arrière plage boisée (taïga) :</i>	40 %	Végétalisation : > 75 % (<i>épinettes et lichens</i>)
Marais maritime :	45 %	

Faune et flore

Zosteraie : Oui, mais non accessible à pied. Le parc Forillon se charge depuis 2013 d'en faire le suivi (un rapport sur ce sujet est en cours).

Aire protégée : ACOA de la Baie de Penouille, Parc national Forillon, ZICO Baie de Gaspé

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : *Hudsonie tomentose* (photo 13.8)

Espèces envahissantes : Non

Faune : Colonie d'oiseaux, habitat du poisson

Perturbation du site

Pression anthropique : Feux et infrastructures touristiques (bâtiments de services du parc (photos 13.1, 13.3 et 13.5).

Déchets et dépotoirs clandestins : Très peu de déchets.

Érosion/Submersion : Érosion le long de la plage (photo 13.6) et indice de submersion (photos 13.2, 13.4 et 13.6) sur les plages.

Actions proposées

- Suivi de l'érosion.
- Suivi de la durabilité des nouvelles infrastructures et du tourisme.
- Poursuite des suivis sur les **zostères**.

13: Penouille

Gaspé



Figure 4. 27 : Carte de Penouille

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



13.1 Enrochement devant la route et bâtiment de location du parc



13.2 Plage du parc



13.3 Passerelle en bois



13.4 Accès balisé à la plage



13.5 Bâtiment de service sur pilotis



13.6 Érosion de la **micro-falaise** le long de la plage



13.7 Vue générale du **marais maritime**

Figure 4. 28 : Observations sur le site de Penouille



13.8 Hudsonie tomentosa

14 : Farewell Cove

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Site accessible seulement à partir des terrains privés qui bordent les rives (photo 14.1). Pas d'accès au niveau du pont.

Cours d'eau : Ruisseau Beaudry

Domaine : Privé

Description :

À l'ouest, falaise meuble comprise entre 1 et 1,5 m de haut (photo 14.2). Au centre, delta sablo-vaseux très étendu à marée basse (vue générale, photos 14.3 et 14.4). Présence éparse de **zostères** dans les **chenaux** et les petites dépressions à l'ouest inondées en permanence (photo 14.5). Présences de coquilles de mye. En arrière du delta, un **schorre** bien végétalisé avec une partie arbustive et arborescente (photo 14.6). Beaucoup de traces de VTT écrasent ou dévégétalisent le **schorre** (photos 14.7 et 14.8). Algues vertes présentes de manière importante dans le ruisseau et les **chenaux** du secteur est (photos 14.6 et 14.9). Faible niveau d'eau dans la rivière, mais pas d'observation de sortie d'eau pouvant expliquer la présence des algues vertes. À l'est, les falaises meubles hautes d'environ 3 à 4 m montrent des signes d'érosion (photo 14.9). Présence d'habitations en haut de la falaise. L'ensemble de la berge est parsemé d'accès privés semi-aménagés à aménagés (photo 14.1).

Habitats

Infrastructures :	1 %	
Falaise :	5 %	Végétalisation : Épinettes et bouleaux
Slikke :	70 %	
Schorre :	10 %	Végétalisation : > 75 % (spartine pectinée, ammophile à ligule courte et jonc de Gérard)
Chenaux :	3 %	Végétalisation : 25-75 % (zostères et algues vertes)
Marelles :	1 %	
Marécage arbustif :	5 %	Végétalisation : > 75 % (myrique baumier et aulne rugueux)
Marécage boisé :	5 %	Végétalisation : > 75 % (épinette noire)

Faune et flore

Zosteraie : Présence dans les **chenaux** à l'ouest du delta et au large

Aire protégée : ZICO Baie de Gaspé.

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Pygargue à tête blanche, chauve-souris rousse et chauve-souris cendrée

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire : *goélands, corbeaux, bécasseaux; coquilles de myes et de moules bleues;* habitat du poisson

Perturbation du site

Pression anthropique : Feux de grève (photo 14.1), beaucoup de traces de VTT (photos 14.7 et 14.8)

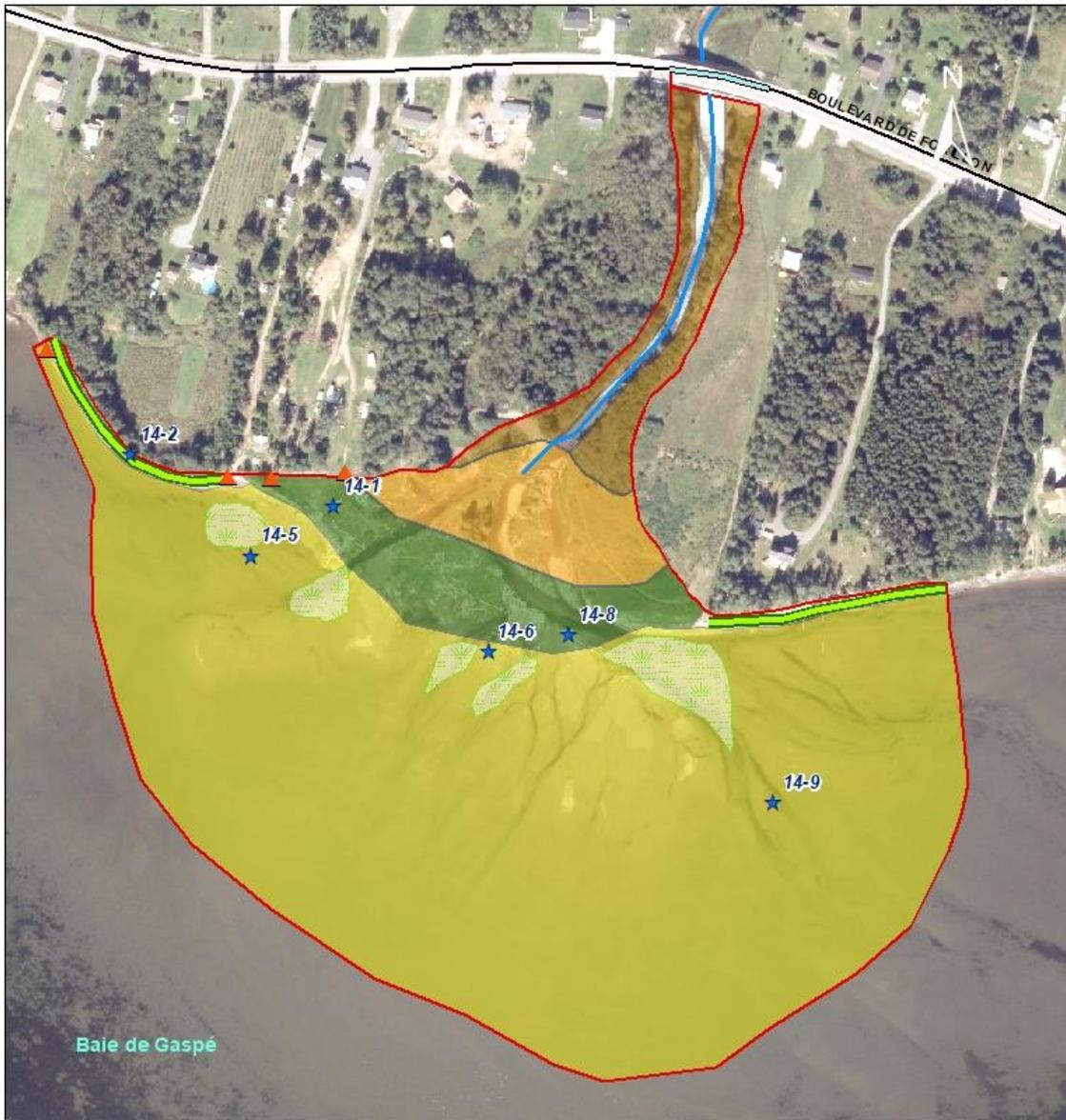
Déchets et dépotoirs clandestins : Non

Érosion/Submersion : Traces d'érosion à l'ouest dans la falaise meuble (photos 14.2 et 14.9) et sur la partie est. Indices de submersion (bois flotté) le long des berges (photos 14.1 et 14.6).

Actions proposées

- Sensibilisation aux effets du piétinement, des impacts des VTT et aux comportements écoresponsables.
- Recherche sur la provenance des algues vertes.
- Suivi de l'érosion.
- Suivi de la **zostère**.

14: Farewell Cove
Gaspé



Sources
MERN 2016: Q16041_080
BDTQ: 22A16-0101
Comité ZIP Gaspésie
Productrice: Maude Blain
27 septembre 2018

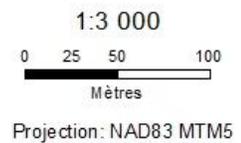


Figure 4. 29 : Carte de Farewell Cove

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



14.1 Accès privé et feux de grève



14.2 Érosion de la falaise meuble



14.3 Vue générale du delta



14.4 Vue générale du delta



14.5 Présence de **zostères** dans les **chenaux**



14.6 Algues vertes dans les **chenaux**

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



14.7 Traces de VTT sur la **slikke**



14.8 Traces de VTT dans le **schorre**



14.9 Vue générale est et algues vertes dans les **chenaux**

Figure 4. 30 : Observations sur le site de Farewell Cove

15 : Estuaire de la rivière Dartmouth

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Site inaccessible sauf au sud-ouest du pont (petit stationnement en gravier et route de VTT pour accéder à la zone de mise à l'eau des embarcations) et par des descentes via les terrains privés (photo 15.1).

Cours d'eau : Rivière Dartmouth et petits affluents

Domaine : Public (estuaire, marais) et privé (habitation et marais)

Description

Estuaire tressé avec des îlots sablo-vaseux en grande partie végétalisés de manière homogène (photos 15.2, 15.3 et 15.4). Au pied, une **slikke** vaso-sableuse non végétalisée (photo 15.5). Les parties concaves des îlots montrent des signes d'érosion naturelle due au courant (photo 15.6). Les îlots sont séparés par des **chenaux** assez larges. Les rives de l'estuaire sont densément boisées (photos 15.2 et 15.5). L'estuaire est salé à son embouchure, saumâtre jusqu'à la limite du **marécage arbustif** et au-delà de cette limite, l'eau est douce. Présence de trois cabanes de chasse abandonnées sur les îlots. Les piliers du pont sont enrochés (photo 15.4).

Commentaires :

- Milieu bien conservé car non accessible.
- Plaine inondable jugée à risque (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Les terrains privés doivent maintenir une bande boisée de 30 m le long de la rive. Cette bande est de 60 m pour le domaine public (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).

Habitats

Infrastructures :	2 %	Pont
Marais maritime :	70 %	
Slikke :	10 %	
Schorre :	40 %	Végétalisation : > 75 % (jonc de Gérard, scirpe des lacs, spartine étalée, spartine alterniflore)
Chenaux :	15 %	Végétalisation : < 25 % (ruppie maritime)
Marelles :	5 %	Végétalisation : > 75 % (ruppie maritime)
Marais doux :	15 %	
Marécage arbustif :	10 %	Végétalisation : > 75 % (épinette noire et peuplier baumier)
Marécage boisé :	3 %	Végétalisation : > 75 %

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ZICO Baie de Gaspé, Réserve Naturelle des Îles-de-la-Dartmouth et 2 milieux naturels de conservation volontaire de l'Archipel Dartmouth

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Râle jaune, bruant de Nelson

Espèces envahissantes : Salicaire pourpre (hors secteur)

Faune : Habitat du poisson, rivière à saumon, faune aviaire (*jeunes pygargues*)

Perturbation du site

Pression anthropique : Piétinement et passage de véhicule au niveau de l'aire de mise à l'eau, remblais au niveau du pont (réduction de la taille de l'embouchure de l'estuaire, photo 15.4), cabanes de chasse abandonnées, VTT (partie ouest, photo 15.1) et morceaux de verre (partie ouest).

Déchets et dépotoirs clandestins : Non, outre quelques morceaux de verre

Érosion/Submersion : Érosion sur les parties concaves des îlots (photo 15.6) et traces de submersion (bois flotté, photo 15.5).

Actions proposées

- Sensibilisation aux effets du piétinement et des VTT.

15: Estuaire de la Rivière Dartmouth Gaspé

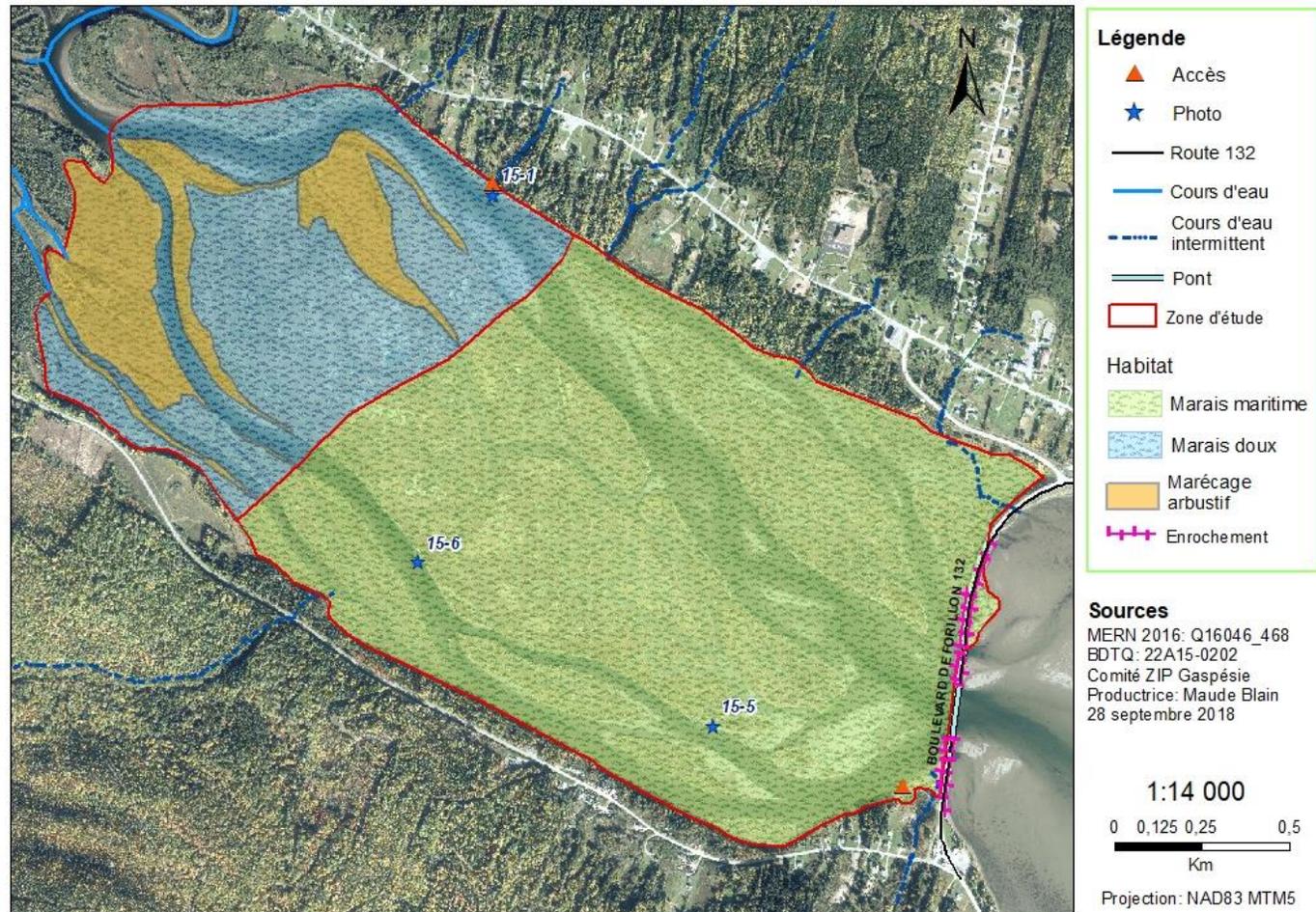


Figure 4. 31 : Carte de l'estuaire de la rivière Dartmouth

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



15.1 Accès privé et traces de VTT



15.2 Vue générale du **marais maritime**



15.3 Vue générale du **marais maritime**



15.4 Vue générale du **marais maritime**



15.5 Bois flotté sur la **slikke**



15.6 Érosion des berges des îlots

Figure 4. 32 : Observations sur le site de l'estuaire de la rivière Dartmouth

16 : Estuaire de la rivière York *Gaspé*

Portrait général du site

Accès : Un petit accès public à partir de la halte d'observation d'oiseaux et quelques accès privés depuis les maisons riveraines de l'estuaire.

Cours d'eau : Rivière York et petits affluents

Domaine : Public (estuaire et marais) et privé (terrains riverains et quelques parties du marais)

Description :

Estuaire tressé avec des îlots végétalisés de manière dense et homogène (photos 16.1, 16.2 et 16.3). **Marais saumâtre et doux** à partir de la limite du **marécage arbustif** (photo 16.3)

Commentaires :

- Milieu très peu accessible donc bien conservé.
- Plaine inondable jugée à risque (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Les terrains privés doivent maintenir une bande boisée de 30 m le long de la rive. Cette bande est de 60 m pour le domaine public (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018). Il est permis de faire une ouverture d'au maximum 5 m de large pour accéder au plan d'eau si la pente est inférieure à 30 % (MELCC, 2015).
- Une station d'échantillonnage du Réseau-rivière située en amont de la zone d'étude fait le suivi de la qualité de l'eau de cette rivière.

Habitats

Marais saumâtre :	20 %	
<i>Slikke</i> :	3 %	
<i>Schorre</i> :	17 %	Végétalisation : > 75 % (<i>jonc de Gérard et scirpe des lacs</i>)
Chenaux :	12 %	
Marelles :	3 %	
Marais doux :	45 %	Végétalisation : > 75 % (<i>jonc de Gérard, quenouille et graminées</i>)
Marécage arbustif :	20 %	Végétalisation : > 75 % (<i>épinette noire et feuillus</i>)

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ZICO Baie de Gaspé, Réserve naturelle de l'Estuaire-de-la-Rivière-York

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Râle jaune, bruant de Nelson, arlequin plongeur, anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Salicaire pourpre (Geneviève Lemoyne, Comité ZIP Gaspésie, communication personnelle, août 2018)

Faune : Rivière à saumon, beaucoup de petits poissons dans les **chenaux**

Perturbation du site

Pression anthropique : Quelques caches de chasse en bois abandonnées (photo 16.4) et des petites zones de déforestation devant certaines maisons pour éclaircir la vue (photos 16.5 et 16.6).

Déchets et dépotoirs clandestins : Non

Érosion/Submersion : Un peu d'érosion le long des berges et sur les parties concaves des îlots (photo 16.4).

Autre : Site de dépôt de boue de fosse septique et LET (Lieu d'Enfouissement Technique) (hors secteur à l'ouest).

Actions proposées

- Suivi des déforestations devant les habitations pour qu'elles respectent le règlement municipal.
- Suivi de la salicaire pourpre.

16: Estuaire de la Rivière York Gaspé

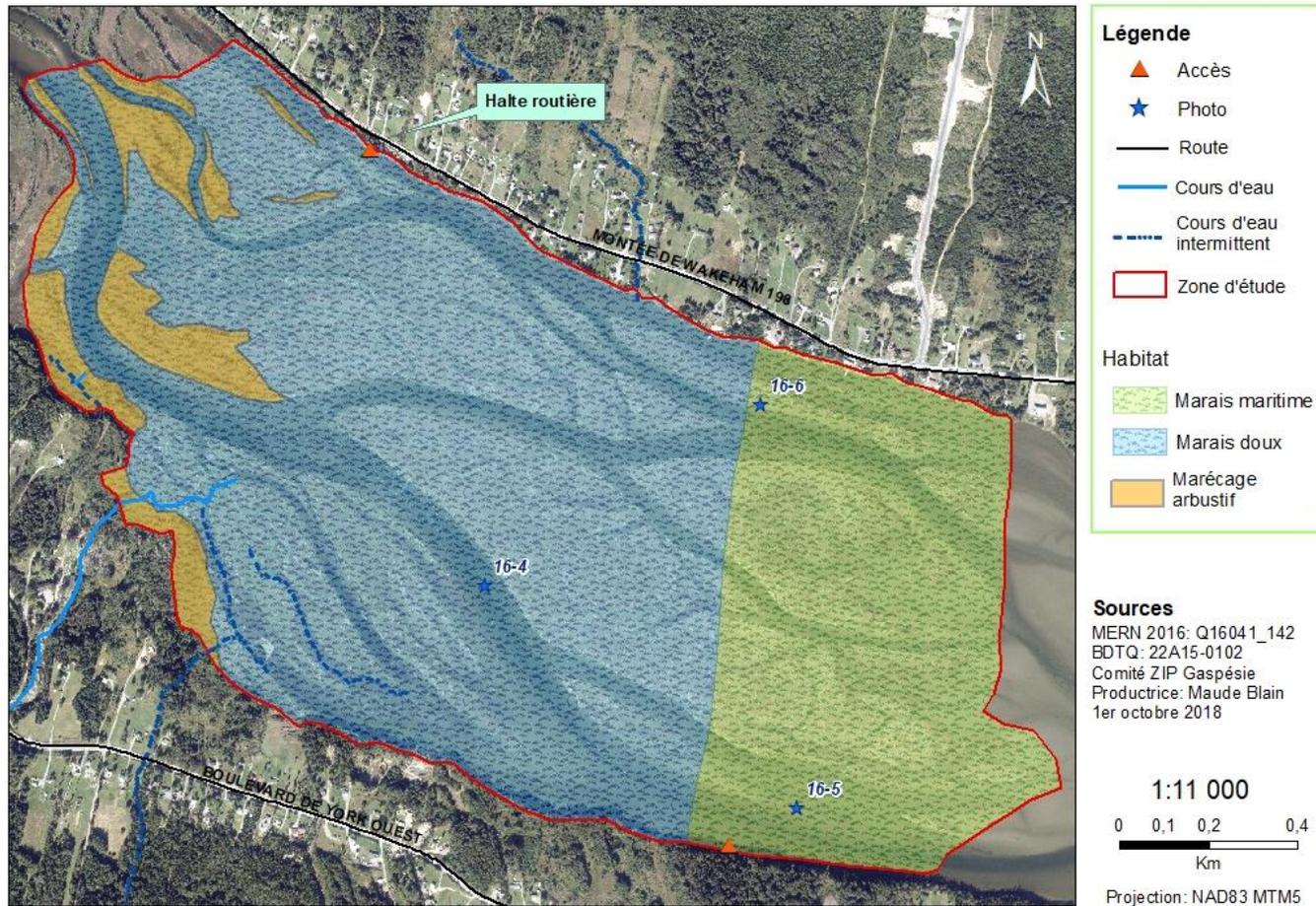


Figure 4. 33 : Carte de l'estuaire de la rivière York

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



16.1 Vue générale est



16.2 Vue générale du centre



16.3 Vue générale ouest



16.4 Érosion des berges des îlots



16.5 Déforestation devant les maisons riveraines



16.6 Ligne d'arbres devant les maisons riveraines

Figure 4. 34 : Observations sur le site de l'estuaire de la rivière York

17a : Baie de Sandy Beach (flèche littorale)

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Rue Alexander, accès principal (en mauvais état) à la **flèche** de Sandy Beach avec un stationnement (photos 17a.1 et 17a.2). Accès piéton par la rue Howell à l'est.

Cours d'eau : Non

Domaine : Public

Description :

Communément appelée *Boom Defence*, la **flèche** de Sandy Beach s'avance dans la Baie de Gaspé en direction nord sur 3,5 km (Raby *et al.*, 2008). Une plage de sable moyen à fin et de gravier est présente de chaque côté de la barre et sur la pointe (photos 17a.3 et 17a.4). Le **haut de plage** est recouvert de bois mort qui capte le sable (photo 17a.3). Présence de **chenaux** principaux et secondaires qui entrent dans la **flèche** (photo 17a.5), de **marelles** de grandes marées desséchées, d'un **marais maritime**, d'un **marais doux** et d'un **marécage arbustif** dans son centre. Une zone identifiée comme secteur perturbé est située au sud-ouest de la **flèche**. Il s'agit d'une zone ayant connu une succession de perturbations (excavations, remblai, etc. ; Raby *et al.*, 2008).

À l'ouest de l'accès, des blocs de ciment ont été déposés pour protéger le chemin d'accès. Une falaise rocheuse en érosion (photo 17a.8) précède un chalet et un ancien quai (photo 17a.9). De l'autre côté, une **terrasse de plage** stable et végétalisée se termine par une petite pointe de galets et de sable moyen sur laquelle se trouve des blocs de ciment et des blocs rocheux (photo 17a.10)

Relief ponctuel : Micro-dunes bordières au nord-est et ancien marais devant la plage de sable à l'est qui témoigne de la migration de la **flèche** vers l'ouest (photo 17a.6).

Commentaires :

- Au bout de la rue Alexander : panneau de sensibilisation fait par la *Société de la Barre de Sandy Beach* (photo 17a.7).
- Panneau SOS Braconnage.
- Pêcheurs et zone très fréquentée par les oiseaux (fous de Bassan).
- Vestige d'un bâtiment de béton au sud-ouest de la **flèche**. Il s'agit d'anciennes installations militaires déjà à l'état de ruine lors de la deuxième guerre mondiale. Il aurait été construit par la *York Lumber* ou la *Howard Smith Paper Mill* (Raby *et al.*, 2008). Actuellement, des photographies ornent ses murs.
- Suivi de l'érosion effectué par le laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR, Raby *et al.*, 2008).
- Disparition de la sterne pierregarin depuis 4 ans (Daniel Sigouin, Parc Forillon, communication personnelle, juillet 2018).
- Aire de repos de la Route bleue de chaque côté de la **flèche** (Raby *et al.*, 2008) sans pancarte de signalisation.

Habitats

Infrastructures :	2 %	
Flèche littorale :	30 %	
<i>Plage (estran) :</i>	15 %	
Haut de plage :	15 %	Végétalisation : > 75 % (<i>élyme des sables, ammophile à ligules courtes et gesse maritime</i>)
Marais maritime :	38 %	
Slikke :	2 %	
Schorre :	36 %	Végétalisation : > 75 % (<i>carex écailleux, fétuque rouge, glaux maritime, jonc de Gérard, jonc de la Baltique, limonie de Nash, livèche écossaise, plantain maritime, spartine alterniflore, troscart maritime</i>)
Marécage :	8 %	Végétalisation : > 75 % (<i>calamagrostide raide, cornouiller stolonifère, myrique baumier, peupliers baumier et faux tremble, salicaire pourpre, quenouille à feuilles larges</i>)
Chenaux :	7 %	
Marelles :	3 %	Végétalisation : ruppie maritime
Marécage arbustif/ arborescent :	12 %	Végétalisation : > 75 % (<i>cornouiller stolonifère, peuplier faux-tremble</i>)

Faune et flore

Zosteraie : Pas visible depuis la **flèche**, présence au large à l'est (CREGIM, 2006)

Aire protégée : ZICO Baie de Gaspé, aire de concentration d'oiseaux aquatiques et zone de conservation

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : *Pygargue à tête blanche (juvéniles)*, anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Salicaire pourpre (bordure du **marais doux** ; Raby *et al.*, 2008)

Faune : Faune aviaire (*fou de Bassan*), habitat du poisson, capelan

Perturbation du site

Pression anthropique : Circulation de VTT et de camionnettes et quelques feux de grève.

Déchets et dépotoirs clandestins : Ancien enrochement de blocs de ciment sur la plage au bas de la falaise du chemin d'accès.

Érosion/Submersion : Érosion dans les dunes, le **haut de plage** et l'accès au niveau de la rue Alexander (photo 17a.2). Signes de submersion (photo 17a.3).

Actions proposées

- Application de la réglementation sur la présence de VTT et de véhicules sur la **flèche**.
- Positionnement sur l'accessibilité des véhicules par la rue Alexander (bloquer ou refaire la route).
- Création d'un sentier d'interprétation sur pilotis et/ou un centre d'accueil pour sensibiliser la population.
- Revégétalisation des zones dégradées.
- Contrôle de la salicaire pourpre.

17a: Barre de Sandy Beach

Gaspé

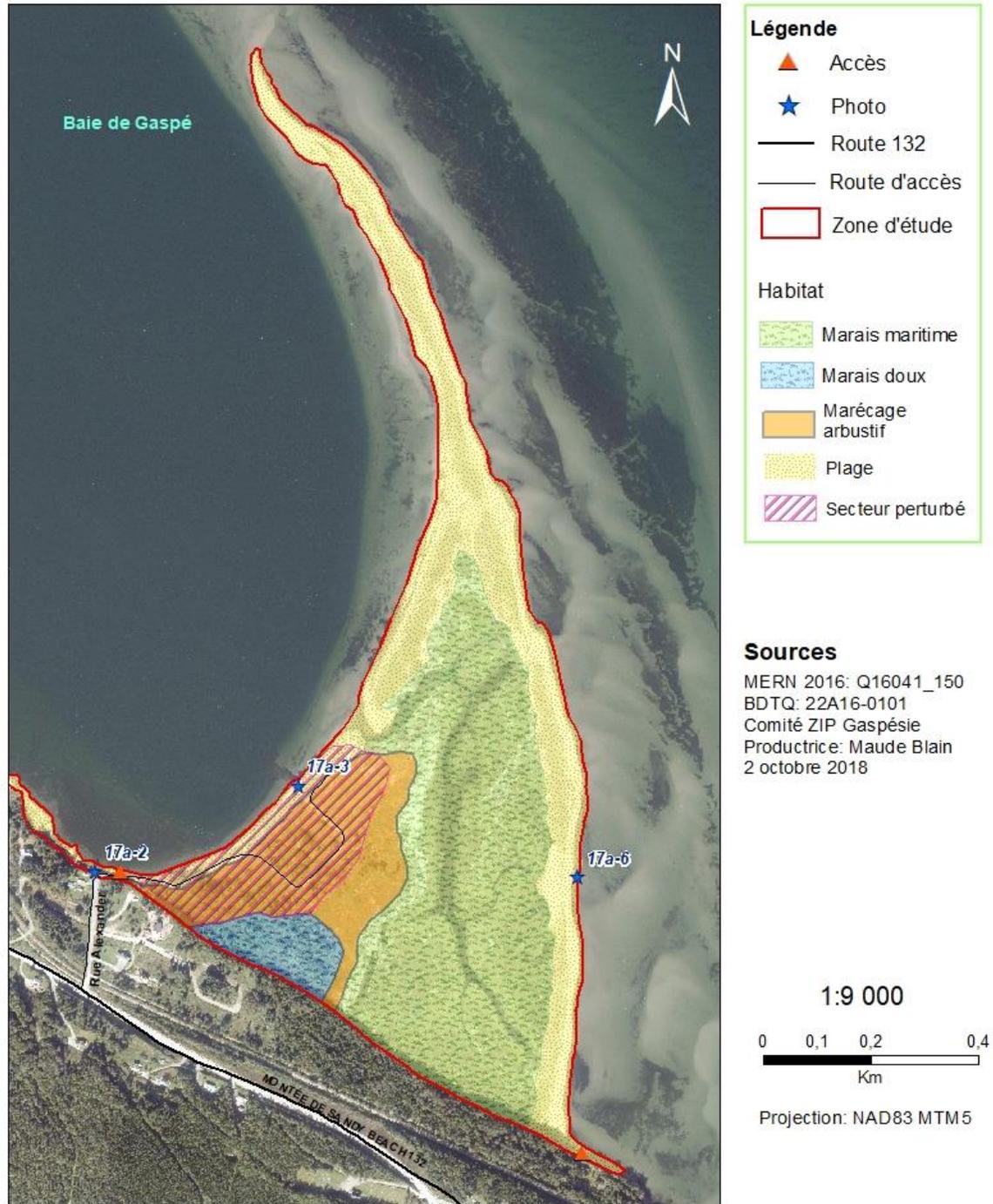


Figure 4. 35 : Carte de la barre de Sandy Beach

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



17a.1 Stationnement rue Alexander



17a.2 Accès à la **flèche** rue Alexander



17a.3 Bois flotté et vue générale de la plage
ouest



17a.4 Vue générale de la plage est



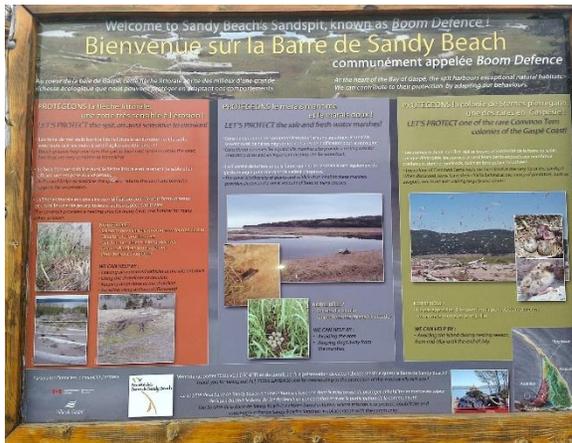
17a.5 **Chenal** principal de la **flèche**



17a.6 Ancienne limite du marais au milieu de
la plage est

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



17a.7 Panneau d'information sur la flèche de Sandy Beach



17a.8 Falaise rocheuse en érosion



17a.9 Chalet et ancien quai sur la plage



17a.10 Blocs rocheux et de ciment sur la plage

Figure 4. 36 : Observations sur le site de la baie de Sandy Beach (flèche littorale)

17b : Baie de Sandy Beach (Port)

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Par la rue du quai pour accéder au terminal maritime. Il est aussi possible d'emprunter la rue du Chantier Maritime et de contourner quelques bâtiments pour accéder à la petite **terrasse de plage**.

Cours d'eau : Non

Domaine : Public (port) et privé (habitation et entreprises)

Description :

À l'ouest, un enrochement protège le stationnement (photo 17b.1). Le remblai en haut de la structure est affaissé (photo 17b.1). Le quai asphalté est entouré de palplanche (photo 17b.2). Il reçoit des bateaux de pêche et de croisières, notamment le CTMA Vacancier (photo 17b.1), ainsi que des navires de marchandises. La pêche à la ligne y est pratiquée. Des entrepôts sont à proximité et une clôture limite l'accès au quai (photo 17b.3). Au sud du quai, petite **terrasse de plage** polluée débutant par un enrochement fait en partie par des blocs de ciment et du métal rouillé (photo 17b.4). Entreposage de divers matériaux (filets, bateaux, bouées) sur l'arrière-plage (photo 17b.3). À l'extrémité de la plage, énorme structure de métal et ciment servant à la mise à l'eau (rampe de halage) (photo 17b.4). De l'autre côté, falaise meuble avec petit enrochement au pied et plage de galets avec accumulation de bois et de **zostères** mortes sur le **haut de plage** (photo 17b.5). Le secteur se termine par une côte rocheuse de grès.

Habitats

Infrastructures :	90 %	
Falaise :	5 %	Végétalisation : < 25 % (peuplier baumier)
<i>Plage (estran) :</i>	4 %	
<i>Haut de plage :</i>	1 %	Végétalisation : < 25 %

Faune et flore

Zosteraie : Non

Aire protégée : ZICO Baie de Gaspé

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Pygargue à tête blanche, anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Non

Faune : Habitat du poisson, hareng atlantique, plie rouge, capelan

Perturbation du site

Pression anthropique : Le site est presque entièrement anthropisé (port, entrepôts).

Déchets et dépotoirs clandestins : Plusieurs sorties d'eau, de gros tuyaux et des déchets rouillés sur l'**estran** de la petite **terrasse de plage** (photo 17b.6). Présence d'un système de pompage d'eau (photo 17b.7). Toiles de plastique noir dans la falaise rocheuse (photo 17b.8). Tuyau en PVC à demi enfoui dans l'**estran** devant la falaise rocheuse (photo 17b.9).

Érosion/Submersion : Érosion des falaises à l'est, surtout à la base par sapement des vagues (photo 17b.9). Indices de submersion sur la **terrasse de plage** par la présence de débris ligneux sur le haut et l'arrière-plage (photos 17b.5, 17b.6 et 17b.7).

Autre : Réservoir de produits pétroliers (la MRC recommande à la ville de Gaspé la création d'une zone tampon ; MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).

Contamination du sol par des hydrocarbures pétroliers C10 à C50 (MELCC, 2019).

Station d'épuration des eaux usées et émissaire d'eaux usées traitées.

Actions proposées

- Nettoyage de la **terrasse de plage** et des déchets dans le secteur de la falaise rocheuse.
- Revitalisation du secteur en retirant les structures non utilisées et/ou polluantes et en entreposant le matériel dans les entrepôts.
- Vérification des entrées et sorties d'eau.
- Sensibilisation aux effets des déchets et aux comportements écoresponsables.

17b: Port de Sandy Beach
 Gaspé

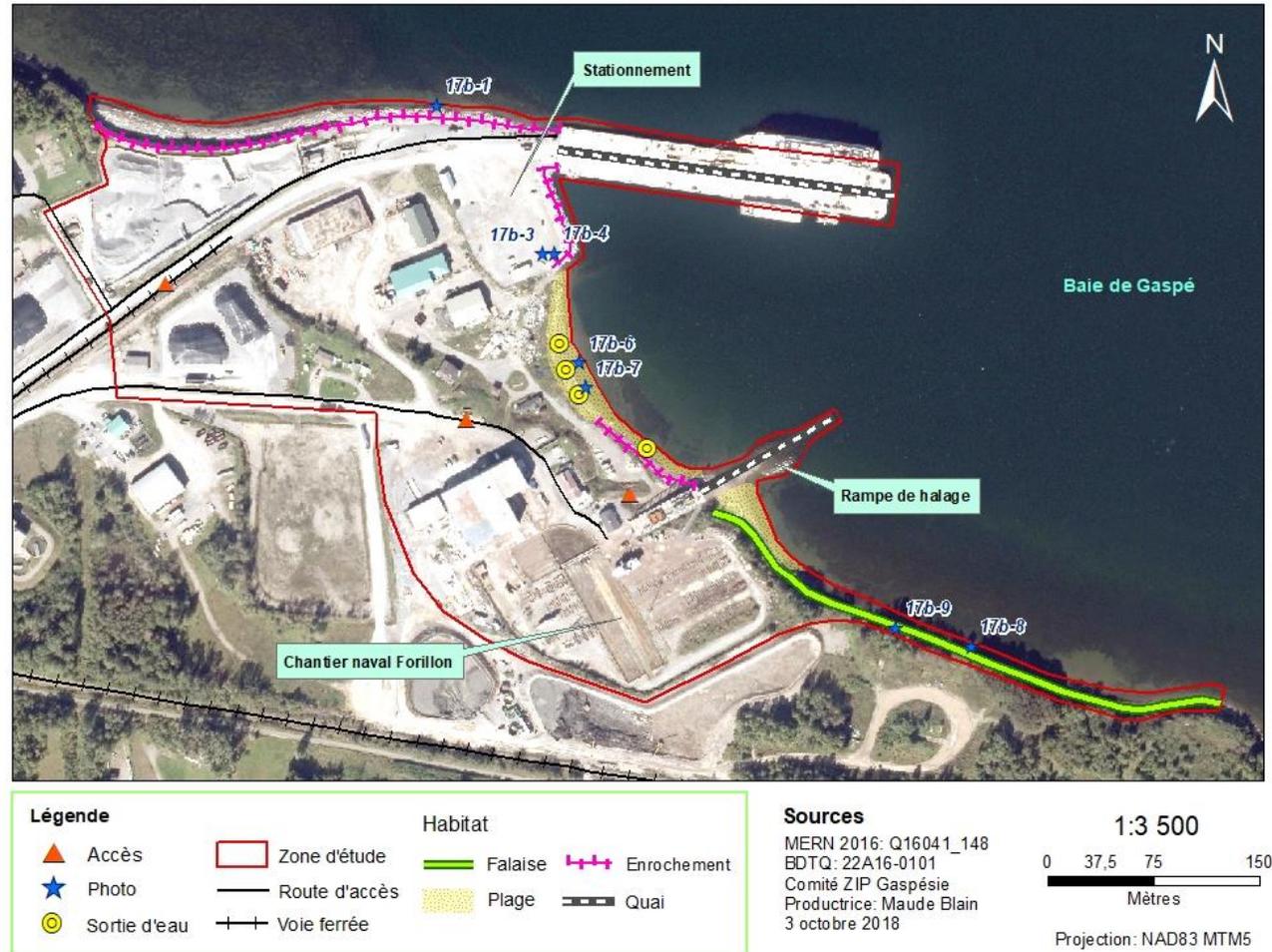


Figure 4. 37 : Carte du port de Sandy Beach

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



17b.1 Enrochement du quai



17b.2 Vue générale de la zone portuaire est



17b.3 Entrepôts et entreposage de matériel
dans la zone portuaire



17b.4 Débris de bâtiment sur la plage



17b. 5 Bois flotté et érosion de la falaise



17b.6 Tuyaux et sorties d'eau sur la plage

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



17b.7 Système de pompage de l'eau de la baie



17b.8 Bâche en plastique dans la falaise en érosion



17b.9 Tuyaux en plastique et érosion de la base de la falaise

Figure 4. 38 : Observations sur le site de la baie de Sandy Beach (port)

18 : Barchois de la rivière Saint-Jean

Gaspé

Portrait général du site

Accès :

- **Barchois** : par la rue Cummings, du côté nord.
- **Flèche** nord : par la rue de la plage qui se rend presque au bout de la **flèche** et se poursuit par une route de terre (photo 18.1).
- **Flèche** sud : par l'avenue Matte qui s'allonge jusqu'au bout par une route de terre et de sable (photo 18.2).
- Plusieurs accès non balisés pour accéder aux plages (sur les deux **flèches**, photo 18.3)

Cours d'eau : Rivière Saint-Jean et huit cours d'eau mineurs

Domaine : Public (**flèche**, plage et marais) et privé (marais et habitations).

Description :

Barchois estuarien dont l'habitat principal, la **lagune**, contient un important herbier de **zostère**. En amont, on retrouve successivement un marais saumâtre, un **marais doux** et un **marécage arbustif** (photo 18.4). Les maisons privées sur les rives du **barchois** sont peu apparentes, car la plupart des propriétaires ont conservé une ligne d'arbres devant leurs terrains. Deux **cordons littoraux** bordés de plage de sable moyen à fin barrent le **barchois** à l'est et sont séparés par un **profond goulet** qu'enjambe une voie ferrée (photo 18.5). Sur la **flèche** nord, la plage municipale Haldimand est aménagée (toilettes, cabines, aire de jeux, cantine, stationnement, zone de baignade surveillée) et très fréquentée (photos 18.6 et 18.7). On retrouve aussi sur cette **flèche**, vers l'intérieur du **barchois**, des chalets de villégiature délimités par des murs de ciment ou de bois (photo 18.8). Les deux extrémités des **flèches** sont utilisées pour la promenade, le camping sauvage (tente et roulotte, photos 18.2 et 18.9), les VTT et les camionnettes (photo 18.10). Présence d'un petit **marais maritime** à l'ouest de la **flèche** sud.

Commentaires :

- **Flèche** nord très fréquentée l'été (tourisme), mais son aménagement réduit l'impact sur cet écosystème.
- Plaine inondable jugée à risque (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).
- Les terrains privés doivent maintenir une bande boisée de 30 m le long de la rive. Cette bande est de 60 m pour le domaine public (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018).

Habitats

Infrastructures :	5 %	
Cordon littoral :	20 %	
<i>Plage (estran) :</i>	10 %	
<i>Haut de plage :</i>	5 %	Végétalisation : > 75 % (élyme des sables et ammophile à ligule courte)
Milieu dunaire :	5 %	Végétalisation : > 75 % (caquillier édentulé, ammophile à ligule courte et spartine alterniflore)
Marais maritime :	50 %	
<i>Slikke :</i>	20 %	
<i>Schorre :</i>	28 %	Végétalisation : > 75 % (scirpe des lacs, spartine alterniflore et spartine étalée ; marais sud-est : glaux maritime et plantain maritime)
<i>Mareilles :</i>	2 %	Végétalisation : > 75 % (ruppie maritime)
Marais doux :	5 %	Végétalisation : > 75 % (graminées)
Chenaux et estuaire :	15 %	Végétalisation : zostère marine
Marécage arbustif :	5 %	Végétalisation : > 75 % (myrique baumier)

*À noter que la **lagune** comprise entre la zone des **cordons littoraux** et du marais au fond du **barachois** n'est pas comprise dans le total des habitats.

Faune et flore

Zosteraie : Oui

Aire protégée : ZICO Baie de Gaspé.

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Râle jaune, pygargue à tête blanche, anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Non

Faune : Rivière à saumon, habitat du poisson, plie lisse, plie rouge, capelan, anguille d'Amérique, phoque commun, maquereau, hareng Atlantique

Perturbation du site

Pression anthropique : Tourisme balnéaire, bâtiments municipaux, habitations, piétinement, circulation (VTT), camping sauvage.

Déchets et dépotoirs clandestins : Non

Érosion/Submersion : Érosion au bout du chemin d'accès de la **flèche** sud (photo 18.10) et de part et d'autre de la voie ferrée, à la limite de la **flèche** sud surtout (photo 18.11). Indices de submersion par la présence de débris ligneux sur le **haut de plage** des **flèches littorales** et dans le marais (photos 18.4 et 18.5).

Autres : Station de chloration et ancienne prise d'eau de surface municipale (hors secteur à l'ouest), remplacée par des puits d'eau souterraine (hors secteur sud).

Actions proposées

- Vérification des sorties d'eau des chalets sur la **flèche** nord.
- Contrôle de la circulation des véhicules et appliquer la réglementation sur les deux **flèches littorales**.
- Poursuite des efforts d'aménagement des accès sur la **flèche** nord pour éviter le piétinement et la formation de brèches dans la dune.
- Balisage d'un sentier d'accès piéton aux extrémités des **flèches** pour diminuer le piétinement de la végétation.
- Suivi de l'érosion notamment au niveau de la voie ferrée.
- Sensibilisation aux effets du piétinement, de la circulation et aux comportements écoresponsables.

18: Barachois de la Rivière Saint-Jean / Plage Haldimand
 Gaspé

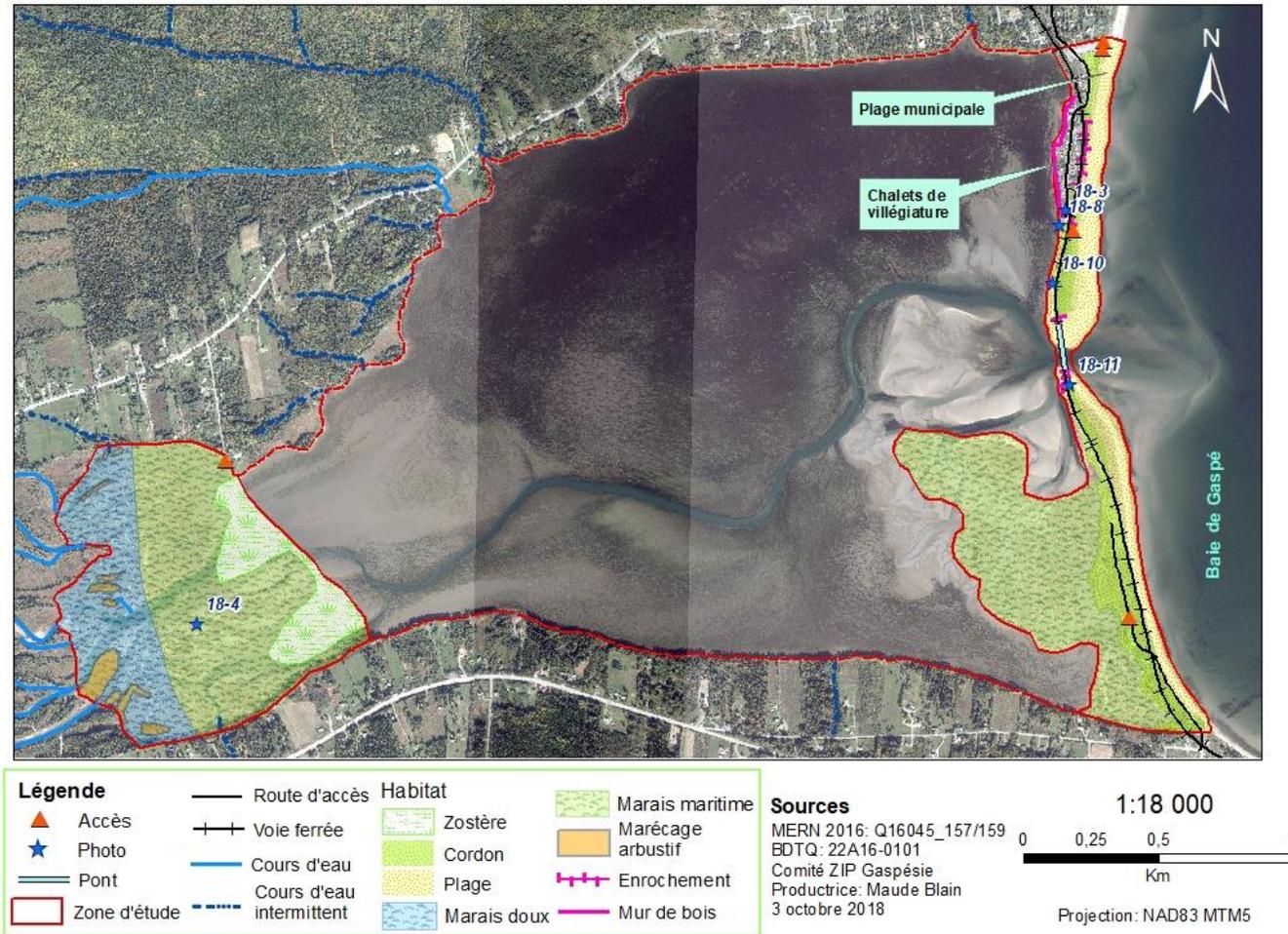


Figure 4. 39 : Carte du barachois de la rivière Saint-Jean

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

Rapport de projet



18.1 Stationnement et accès à la plage Haldimand



18.2 Accès à la flèche sud



18.3 Accès par piétinement à la plage



18.4 Vue générale du marais



18.5 Voie ferrée enjambant le goulet



18.6 Bâtiments municipaux de la plage Haldimand



18.7 Accès à la plage municipale Haldimand



18.8 Habitations côté marais sur la **flèche** nord



18.9 Camping sauvage



18.10 Érosion du **haut de plage** par le passage
des camionnettes et des VTT



18.11 Érosion du remblai sous la voie ferrée

Figure 4. 40 : Observations sur le site de l'estuaire de la rivière Saint-Jean

19 : Anse-à-Brillant

Gaspé

Portrait général du site

Accès : Par les deux routes, de part et d'autre de la rivière, à partir de la 132 et via les chalets de villégiature au sommet de la falaise nord.

Cours d'eau : Rivière de l'Anse-à-Brillant

Domaine : Public (port) et privé (entreprises et terrains)

Description :

Petit port de pêche d'une dizaine de bateaux et d'embarcations de plaisance (photo 19.1). Quatre bâtiments présents dans le port dont un est l'usine de transformation de poisson de l'Anse-à-Brillant (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018). Des casiers à homard sont entreposés à proximité. Large rampe de mise à l'eau et pont qui enjambe la rivière (photo 19.2). Une partie des infrastructures du port ont été récemment rénovées : enrochement, mur de ciment et de bois traité. Deux brise-lames de roches s'avancent dans l'anse, sur quelques mètres seulement. Celui au nord se termine avec un caisson de bois traité plutôt désuet (photo 19.3).

Présence de terrains privés adjacents et identifiés : chalets de villégiature avec sentier boisé pour accéder à la plage nord. Au nord complètement, falaise rocheuse suivie au sud de falaise meuble d'environ 10 m de haut en forte érosion (photo 19.4) avec plage de gravier. Petite **terrasse de plage** juste au nord du port (photo 19.5).

Au sud, **terrasse de plage** de gros galets de grès (photo 19.6). Au bout de la plage, falaise rocheuse de grès et nombreux éboulis observables. Forte présence de bois flotté dans le **haut de plage**.

Relief ponctuel : Petit promontoire rocheux d'environ 5 m de hauteur au centre de la **terrasse de plage**. Celui-ci est en érosion et semble avoir été partiellement dévégétalisé comparativement aux photos aériennes de 2016 (photo 19.7).

Commentaires :

- Algues vertes sous le pont en amont de la rivière (photo 19.8).
- Efforts de revégétalisation de chaque côté de la route du côté nord du quai. Ces zones sont délimitées par des poteaux de bois avec du cordage et du ruban de signalisation (photo 19.9).
- Site de mise à l'eau Route bleue de la Gaspésie 15 GA-28.

Habitats

Infrastructures :	40 %	
Falaise :	10 %	
Plage (estran) :	15 %	
Haut de plage :	15 %	Végétalisation : < 25 % (plage sud ; caquillier édentulé)
Estuaire :	20 %	

Faune et flore

Zosteraie : Pas de **zostères** vivantes observées dans le périmètre de la zone à l'étude, mais présente en bonne quantité sur le rivage et sous l'eau (vertes, brunes et noires).

Aire protégée : ZICO Baie de Gaspé.

Espèces menacées, vulnérables ou susceptibles d'être désignées : Anguille d'Amérique

Espèces envahissantes : Non

Faune : Faune aviaire (*canard, cormoran*), plie rouge, hareng atlantique, éperlan arc-en-ciel

Perturbation du site

Pression anthropique : Infrastructures du port et déforestation.

Déchets et dépotoirs clandestins : Large cylindre de ciment (2 m) sur la plage ouest et blocs d'enrochement autour de celui-ci (photo 19.10).

Érosion/Submersion : Érosion des falaises (photo 19.4) et indices de submersion sur les **terrasses de plage** (photo 19.6).

Actions proposées

- Retrait du cylindre en ciment et des roches sur la plage nord.
- Vérification de la raison et de la procédure de déforestation du promontoire rocheux et éviter que ça se reproduise.
- Suivi de la revégétalisation.
- Recherche de la cause de la présence des algues vertes.

19: Anse à Brillant
Gaspé



Figure 4. 41 : Carte de l'Anse-à-Brillant

Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur
du secteur côtier de la MRC de La Côte-de-Gaspé

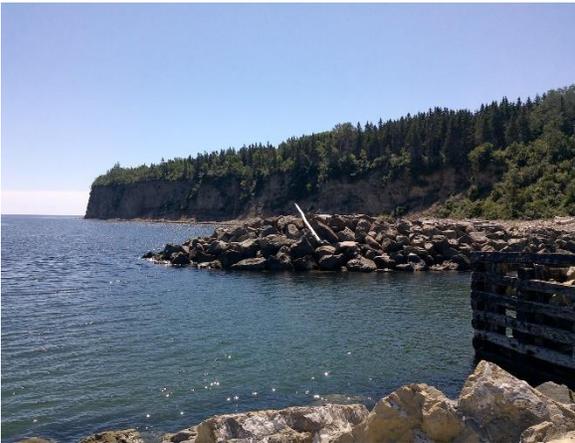
Rapport de projet



19.1 Entrée enrochée du port



19.2 Le port de l'Anse-à-Brillant



19.3 Les brise-lames à l'entrée du port



19.4 Vue générale de la plage ouest



19.5 Vue générale du centre de l'anse



19.6 Vue générale de la plage est



19.7 Promontoire rocheux dévégétalisé



19.8 Algues vertes dans la rivière à Brillant



19.9 Zone de revégétalisation



19.10 Cylindre en béton et déchets rocheux
sur la plage

Figure 4. 42 : Observations sur le site de l'Anse-à-Brillant

5. Synthèse de la caractérisation des sites

La caractérisation des zones sensibles de la MRC de La Côte-de-Gaspé a permis de dénombrer un grand nombre de zones humides. En tout, sur les vingt (20) secteurs étudiés, des zones humides se retrouvent dans la moitié de ceux-ci soit : la Baie de Cloridorme, l'Anse-de-l'Étang, l'anse de la Rivière-au-Renard, l'Anse-au-Griffon, Penouille, Farewell Cove, l'estuaire de la rivière Dartmouth, l'estuaire de la rivière York, la barre de Sandy Beach et l'estuaire de la rivière Saint-Jean. Ce sont ces mêmes sites, à l'exception de la barre de Sandy Beach, qui sont classés comme des plaines inondables jugées à risques (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018). Ces secteurs sont donc à surveiller du fait de leur proximité à des secteurs habités ou résidentiels, notamment lors des périodes de crues printanières et automnales, mais aussi lors d'événements exceptionnels comme les tempêtes. Les autres sites étudiés restent, malgré tout, des milieux sensibles dont le maintien est nécessaire pour le bon fonctionnement des écosystèmes littoraux. Sur l'ensemble des caractérisations, les perturbations naturelles ou anthropiques qui affectent le plus ces milieux sont les suivantes :

- L'érosion.
- La présence plus ou moins importante de déchets ou d'anciennes infrastructures laissées sur place.
- La circulation de véhicules motorisés et le piétinement sur les plages et dans les marais.
- Les enrochements et les infrastructures solides (quai et port).
- La présence d'algues vertes dans plusieurs estuaires de cours d'eau, sans explication apparente, et la présence d'espèces exotiques envahissantes.
- Le ramassage du bois flotté pour en faire des feux de grèves.
- La submersion côtière.

Les perturbations sont résumées pour chaque site dans le tableau 5.1.

L'érosion touche la totalité des secteurs à l'étude. Ces secteurs sont, pour la plupart, déjà connus et répertoriés par la MRC de La Côte-de-Gaspé dans son schéma d'aménagement et de développement (MRC de La Côte-de-Gaspé, 2018). Les secteurs où l'action de l'érosion est la plus préoccupante et menace des habitations et des infrastructures, se situent principalement sur la côte nord de la MRC. Dans la baie de Gaspé, l'érosion est toujours présente mais moins préoccupante puisqu'elle ne menace quasiment pas les zones habitées.

Les déchets sont aussi une menace qui revient régulièrement. Ils sont de toutes tailles, de différentes matières (plastiques, métal rouillé) et présents de manière plus ou moins importante, dépendamment des secteurs. Là aussi, leur présence est plus marquée dans la partie nord de la MRC. Puisqu'elle entraîne des pollutions importantes, cette perturbation devrait être traitée en priorité pour trois sites : la baie de Saint-Yvon, où un dépotoir clandestin

a été découvert le long de la falaise ouest, l'anse de la Rivière-au-Renard où un possible dépotoir serait présent dans le marais au niveau de la zone remblayée et le port de Sandy Beach. Les anciennes infrastructures détruites ou abandonnées et laissées sur place peuvent aussi être considérées comme des déchets. Leurs impacts sont moindres et ils peuvent, dans certains cas, servir de capteur à sédiments. Toutefois, ils sont peu esthétiques et peuvent parfois être dangereux (rouille, tuyaux qui dépassent) pour les passants.

La circulation de véhicules motorisés comme les VTT et les camionnettes ainsi que le piétinement dans les plages et les marais entraînent la dégradation par tassement, voire la dévégétalisation de certains secteurs à l'étude. Cette dégradation facilite l'action de l'érosion. Sur l'ensemble de la zone d'étude, on retrouve des traces de ces véhicules un peu partout, mais notamment sur le site de Farewell Cove et les **flèches littorales** de Sandy Beach et de l'estuaire de la rivière Saint-Jean.

Les enrochements sont aussi très présents et dans plusieurs cas, accompagnés d'infrastructures lourdes comme des quais ou des ports. La trop grande importance de certains enrochements peut nuire au bon fonctionnement de l'écosystème et notamment au déplacement des sédiments. De plus, ces enrochements se retrouvent parfois sous forme de vestiges comme dans l'Anse-à-Mercier, la baie de Cloridorme ou l'Anse-à-Valleau.

De manière plus sporadique mais tout aussi importante, il faut noter la présence d'algues vertes, notamment dans la baie de Cloridorme, l'Anse-de-l'Étang et Farewell Cove. L'étude a aussi dénombré la présence de trois plantes exotiques envahissantes sur cinq sites différents. De la renouée japonaise (*Fallopia japonica*) a été découverte dans l'anse du Petit-Cap à l'entrée de l'accès principal, l'algue dydimosphenia (*Didymosphenia geminata*) est présente dans l'Anse-de-l'Étang au niveau de la petite cascade au fond du **barachois** et la salicaire pourpre (*Lythrum salicaria*) dans la zone humide de l'estuaire de la Rivière-au-Renard, dans l'estuaire de la rivière York et en bordure du **marais doux**, dans la barre de Sandy Beach. Leur identification et leur suivi sont importants puisqu'elles peuvent grandement nuire au milieu en remplaçant ou en appauvrissant les communautés indigènes.

Les indices de submersion sont nombreux et facilement identifiables avec la forte présence de bois flotté qui s'accumule le long de l'ensemble des berges étudiées. Cependant, leur présence n'est pas nuisible au milieu ; elle peut même être bénéfique en servant de trappe pour les sédiments.

Sur une note plus positive, il faut citer la découverte de la **zosteraie** de l'Anse-de-l'Étang. En tout, la **zostère** est présente à l'intérieur ou à proximité de sept (7) sites sur 20 : la Baie de Cloridorme, l'Anse-de-l'Étang, Penouille, Farewell Cove, la barre de Sandy Beach, l'estuaire de la rivière Saint-Jean et l'Anse-à-Brillant. Leur découverte et leur maintien sont nécessaires, car elles sont extrêmement bénéfiques aux écosystèmes côtiers.

Tableau 5. 1 : Résumé des perturbations par site d'étude

Perturbations	Numéro du site d'étude																			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17a	17b	18	19
Algue verte			•	•		•			•					•						•
Ancienne infrastructure							•			•	•				•	•	•	•		•
Bâtiment public												•	•						•	
Camping		•																	•	
Déchets	•	•	•	•	•		•	•		•	•		•					•	•	
Déforestation																•				•
Dépotoir clandestin					•					•										
Enrochement	•		•	•	•	•	•		•	•	•	•	•		•			•	•	•
Érosion	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Espèce envahissante								•		•								•		
Feu de grève	•			•	•	•	•		•		•		•	•			•		•	
Habitation																			•	
Halte municipale				•	•	•														
Piétinement	•								•	•	•	•		•					•	
Pompage																			•	
Quai / Port	•		•	•			•			•	•	•							•	•
Rejet d'eau / sortie d'eau			•	•						•	•								•	
Stationnement de machinerie	•											•								
Submersion	•			•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Tonte de pelouse		•				•														
Tourisme													•						•	
Circulation motorisée			•	•	•		•	•	•	•	•	•		•	•		•		•	

Les actions proposées pour faire face aux perturbations citées plutôt sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 5. 2 : Résumé des mesures proposées en fonction des perturbations observées

Perturbations	Mesures proposées
Algue verte	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche de l'origine des algues vertes • Suivi pour éviter leur propagation • Recherche de solutions pour les éradiquer
Déchets et ancienne infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des plages, notamment des déchets de taille importante • Mise en place de poubelles et de bacs pour le tri • Sensibilisation aux effets des déchets dans les océans et le sol (ex : panneau d'interprétation)
Enrochement	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche d'alternatives moins lourdes et plus durables quand c'est possible (ex : plantation, recharge de plage)
Érosion	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'érosion • Mise en place d'alternatives légères et durables pour la contrer (ex : plantation, recharge de plage)
Espèce envahissante	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de l'espèce • Contrôler, voire supprimer l'espèce
Piétinement et circulation motorisée	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux effets du piétinement et de la circulation (ex : panneaux ou sentiers d'interprétation) • Application de la législation québécoise qui interdit la circulation motorisée • Balisage des accès piétons
Quai / Port	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'activité portuaire • Contrôle du vieillissement des infrastructures et rénovation lorsque nécessaire
Rejet d'eau / sortie d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification des sorties d'eau • Application de la législation et aide au propriétaire pour son respect
Submersion	<ul style="list-style-type: none"> • Non-retrait du bois flotté en place • Déménagement des bâtiments et des infrastructures trop à risque
Ensemble des perturbations	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à adopter un comportement écoresponsable

6. Conclusion

Les milieux sensibles, incluant les milieux humides, sont indispensables à bien des égards. Ils servent de filtres naturels pour une partie des polluants naturels et anthropiques, de zones tampons face à l'érosion et aux submersions et de lieux de rétention pour les sédiments. Ils font aussi partie des zones les plus riches et les plus diversifiées en termes de faune et de flore. Il est donc primordial de les identifier et de les connaître pour pouvoir les mettre en valeur et les préserver durablement.

Au total, la caractérisation de la MRC de La Côte-de-Gaspé compte dix (10) milieux humides sur 20 milieux étudiés, dont neuf (9) sont des plaines inondables jugées à risques. Sept (7) **zosteraies** ont été répertoriées sur les sites d'étude dont une qui a été découverte lors de la campagne terrain (Anse-de-l'Étang). La présence de deux dépotoirs clandestins ainsi que de trois (3) espèces exotiques envahissantes sur cinq sites différents ont été identifiées. Au final, tous les sites d'études sont marqués, même de façon minime, par une présence anthropique. Les plus touchés par cette présence sont l'anse de la Rivière-au-Renard et le port de Sandy Beach. Les plus fortes pressions que les divers sites subissent viennent de l'érosion (naturelle ou anthropique), des déchets et de la circulation motorisée ou pédestre. Pour contrer ces perturbations, les principales actions à mener seraient le nettoyage des littoraux, ainsi que la réduction et le balisage, voire l'interdiction de la circulation dans ces milieux. Le travail le plus important à entreprendre est cependant la sensibilisation de la population locale et touristique à adopter un comportement écoresponsable face aux usages de ces milieux sensibles. Cela peut passer par :

- L'implantation de panneaux ou de sentiers d'interprétation;
- L'organisation d'activités de vulgarisation scientifique avec des intervenant(e)s spécialisé(e)s.

Ces interventions pourraient traiter par exemple de l'effet des déchets dans les océans et le sol; de l'effet de la circulation piétonne et motorisée dans les zones sensibles; ou encore de l'intérêt écologique des zones humides et des **zosteraies**.

7. Glossaire

Arrière-côte : Zone plus élevée et située en arrière de la plage, souvent composée de dune végétalisée ou non.

Barchois : Étendue d'eau salée à saumâtre peu profonde et abritant un **marais maritime** séparé de la mer par un ou plusieurs **cordons littoraux**. Un cours d'eau le traverse.

Chenal : Itinéraire de circulation d'eau à l'intérieur des zones humides. Ils peuvent être naturels ou artificiels.

Cordon littoral : Accumulation de sable ou de gravier proche du rivage pouvant ou non être attachée à la côte (ex : îlots, **tombolo**, **flèche littorale**)

Estran : Zone du littoral entre la plus haute et la plus basse mer soit la zone de balancement des marées.

Falaise/côte active : Falaise ou côte subissant l'action de l'érosion.

Flèche littorale : Accumulation de sable ou de gravier s'étirant dans la mer accrochée d'un côté à la côte par un point d'ancrage et dont l'autre extrémité est une pointe libre.

Goulet : Passage étroit entre un plan d'eau et la mer.

Haut de plage : Zone située au sommet de la plage le plus souvent végétalisée et atteinte par la mer seulement durant les épisodes de grande marée ou les événements de tempête.

Lagune : Étendue d'eau peu profonde séparée de la mer par un ou plusieurs **cordons littoraux**. Souvent traversée par un cours d'eau.

Marais doux : Zone plane et humide d'eau douce inondable.

Marais maritime : Zone côtière plane et humide d'eau salée à saumâtre inondée par les marées.

Marécage arbustif : Zone humide composée d'arbuste.

Marécage boisé : Zone humide composée d'arbre.

Marelle : Petite mare située dans les marais. Elles peuvent être végétalisées par des plantes aquatiques.

Micro-falaise : Escarpement vertical de moins d'un mètre créé par l'érosion côtière. On les retrouve de long des plages et des marais.

Pédoncule : Zone reliant l'extrémité d'un **cordon littoral** à la côte.

Schorre : Zone végétalisée du **marais maritime** et recouverte par la mer durant les grandes marées. Végétalisation adaptée à l'eau salée.

Slikke : Zone vaseuse du **marais maritime**, quasiment dénudée de végétation, et recouverte par la mer à chaque marée haute.

Terrasse de plage : Zone d'accumulation de sable ou de gravier formant un terrain légèrement incliné. Elles sont souvent adossées à des falaises.

Tombolo : Cordon de sédiment reliant la côte à un îlot ou une île.

Zostère/Zosteraie : Plante aquatique marine (*Zostera marina*; n'est pas une algue).

8. Références

- Arsenault L. M., Jérôme P.A. et Lambert Koizumi C. (2017) *Caractérisation de l'habitat et de la présence de bar rayé (Morone saxatilis) juvénile le long du littoral sud gaspésien – Bilan rapport technique*. Association de gestion halieutique autochtone Mi'gmaq et Malécite (AGHAMM). Gesgapegiag, 29 pages et 2 annexes.
- Briand Y. (2016) *Rapport de caractérisation. Milieu humide de la rivière du Grand-Cloridorme*. Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 51 pages.
- Briand Y. (2018) *Rapport de caractérisation. Milieux humides de la rivière au Renard*. Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, Saint-Maxime-du-Mont-Louis, 59 pages.
- Canards Illimités Canada (2012) *Les milieux humides*, 2 pages.
- Comité ZIP Gaspésie (2016) *Caractérisation des milieux sensibles et inventaire des dépotoirs clandestins compris à l'intérieur du secteur côtier de la MRC de La Haute-Gaspésie*, 90 pages.
- CREGIM (2006) *Les herbiers de zostère, un habitat exceptionnel. Guide d'activités de sensibilisation et d'éducation à la zostère marine*, 14 pages.
- Martel M.-C., Provencher L., Grant C., Ellefsen H.-F. et Pereira S. (2009) *Distribution et description des herbiers de zostère du Québec*. Secr. can. de consult. sci. du MPO. Doc. de rech. 2009/050. viii + 37 pages.
- Ministère environnement et lutte contre les changements climatiques, MELCC (2019) *Répertoire des terrains contaminés* : www.environnement.gouv.qc.ca/sol/terrains/terrains-contamines/recherche.asp?nom_dossier=&adresse=&municipalite=&mrc=&nom_region=&contaminant=&eau_contaminant=&sol_contaminant=&debut=&fin, consulté en mars 2019.
- Ministère environnement et lutte contre les changements climatiques, MELCC (2015) *Guide d'interprétation, Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*, Ministère environnement et lutte contre les changements climatiques, Direction des politiques de l'eau, 131 pages.
- MRC de La Côte-de-Gaspé (2003, 28e révision en 2018) *Schéma d'aménagement et de développement révisé*, 341 pages.
- Observation globale du St-Laurent (2018), Réseau des observateurs du capelan – Partagez vos observations : <https://ogsl.ca/fr/biodiversite/poissons/mpo-capelan/partagez-vos-observations>, consulté en juillet 2018.

- Plamondon M. (2017) *La Ville de Gaspé fait l'acquisition des infrastructures portuaires de L'Anse-au-Griffon*, Ministère des pêches et océans Canada, InfoOceans bulletin d'information pour le Québec, vol. 20, n. 1 : <http://www.gc.dfo-mpo.gc.ca/infoceans/201702/article6-fra.html>
- Raby D. (2002) *Plan d'aménagement du barachois de Rivière-au-Renard*. Rapport produit pour le Groupe Beau Village de Rivière-au-Renard, 114 pages et 4 annexes.
- Raby D., Pinna, S., Joubert J.-É., Ouellet M., Brière M.-C. (2008) *Plan de protection et de mise en valeur de la Barre de Sandy Beach*, réalisé pour le Comité de concertation de la Baie-de-Gaspé, Gaspé, Québec, 145 pages et 5 annexes.
- Tremblay B. (2002) *Les milieux humides côtiers du sud de la Gaspésie*. Document présenté à la Société de la faune et des parcs du Québec et au ministère des Pêches et des Océans du Canada par le Comité Zone d'Intervention Prioritaire (ZIP) Baie des Chaleurs, Maria, Québec. xiii + 218 pages + 11 annexes.
- Zone importante pour la protection des oiseaux du Québec (2018) *Programme ZICO* : <http://www.naturequebec.org/projets/zico/programme-zico>, consulté en août 2018.